

# **Démocratie et représentation politique en Bulgarie**

Nadège Ragaru

Les Cahiers du CERI  
N° 19 - 1998

# Démocratie et représentation politique en Bulgarie

Nadège Ragaru

En janvier 1997, au terme d'une crise politique de plusieurs mois, les Bulgares descendent dans la rue pour réclamer le départ des dirigeants socialistes élus en décembre 1994. Il faut presque un mois de manifestations, de défilés et de grèves pour que la volonté populaire exprimée dans l'immédiateté impérative de la contestation obtienne gain de cause : des élections législatives anticipées seront organisées en avril, avec près de deux ans d'avance sur le calendrier électoral<sup>1</sup>. L'Union des forces démocratiques d'Ivan Kostov (UFD), qui avait perdu le contrôle des destinées bulgares en octobre 1992, y gagne une majorité absolue longtemps attendue. A Sofia même, cette victoire de la rue est brandie comme symbole de l'avènement d'une société civile désormais résolue à exercer un contrôle démocratique sur la classe politique<sup>2</sup>.

Les dynamiques des événements de janvier sont cependant loin d'être univoques. Si, à l'heure des "révolutions de velours", la prise de parole populaire a pu être considérée comme essentielle à l'enclenchement des transitions, elle ne devait jouer qu'un rôle d'amorce, rendu ultérieurement superflu par le rodage des nouvelles institutions représentatives. Or, la trajectoire bulgare apparaît rebelle à ce schéma. Même après l'adoption, en juillet 1991, d'une Constitution instaurant un régime parlementaire, de récurrentes mobilisations populaires ont continué à revendiquer la primauté d'une "interpellation directe du politique"<sup>3</sup>. S'est dès lors progressivement institutionnalisé un "dédoublement de la vie politique" (C. Chiclet) entre une scène représentative (électorale et partisane) et une scène extraparlamentaire s'octroyant le droit de retoucher, au nom de la souveraineté populaire, les résultats des urnes<sup>4</sup>.

La récurrente percée des pratiques de “ démocratie directe ” en Bulgarie a le mérite d’attirer l’attention sur ce qui pourrait constituer l’un des impensés des transitologies, à savoir les conditions dans lesquelles peut être amenée à faire sens et à se voir légitimée la prise en charge par la médiation politique d’une parole citoyenne à peine rendue à sa liberté d’expression. Dans les études sur le passage à la démocratie représentative, l’accent semble en effet avoir été mis sur le premier terme du couple au détriment de ce qui constitue, dans le monde occidental, la forme sous laquelle ce régime s’actualise — un gouvernement indirect en vertu duquel une minorité élue se voit habilitée à parler au nom de tous. La nuance est pourtant de taille, si l’on se souvient avec Bernard Manin que, pour les Anciens, démocraties directe et indirecte, loin de constituer deux variantes d’un même régime, étaient vues comme appartenant à des genres résolument distincts<sup>5</sup>. Produit d’une trajectoire historique spécifique, la représentation ne saurait *a priori* posséder en terre nouvelle le caractère d’évidence qu’elle a acquis sur la longue durée en Europe de l’Ouest.

Car la représentation politique repose sur une fiction, “ fiction nécessaire ” selon Philippe Braud<sup>6</sup>. En l’absence de mandat impératif, elle doit en effet convaincre qu’elle ne confisque pas la voix d’un peuple dont la souveraineté est érigée en principe de toute légitimité démocratique. Le glissement de la nation parlante à la nation parlée par ses mandataires n’est pas sans risque. Rousseau y voyait, on s’en souvient, une contradiction dans les termes<sup>7</sup>. “ La possibilité de détournement est inscrite dans le fait même de la délégation ” souligne quant à lui P. Bourdieu, dans la mesure où “ c’est parce que le représentant existe, parce qu’il représente (acte symbolique) que le groupe représenté, symbolisé, existe et qu’il fait exister en retour son représentant comme représentant du groupe ”<sup>8</sup>. Dans le rapport triangulaire noué entre le groupe, ses représentants et sa représentation, grand est le risque que le premier terme s’efface au profit du second, le représenté n’existait bientôt plus que par et à travers le mandataire qui ne devait en être qu’une émanation à son service.

Fiction de la re-présentation, qui rend présent l’absent et se trouve appelée à “ tenir lieu ” sans trahir l’image originelle, la délégation politique suppose également un deuxième acte de foi : elle veut que soit acceptée la possibilité d’une conversion de la diversité première en

parole homogénéisée, la transcendance du particulier dans le général. D’opinions et d’intérêts contrastés, la représentation est appelée à produire de la volonté collective. Or, nous rappelle Moses Finley, “ sauf dans une société très restreinte, très simple (peut-être les Esquimaux du Groenland) ou en Utopie, les intérêts particuliers de groupes d’intérêts particuliers sont les seuls termes sur lesquels peut s’opérer l’analyse ”<sup>9</sup>. Plus encore, le principe majoritaire nécessite que la minorité défaite se reconnaisse dans l’élue d’un parti-partie adverse. “ Même dans la démocratie pluraliste qu’instaure le système des élections “ disputées ”, reprend Ph. Braud, demeure difficilement explicable, selon les purs canons de la logique rationnelle, le fait que l’élue d’une majorité d’électeurs soit considéré comme le représentant de tous les habitants de la circonscription, y compris ceux qui n’ont pas l’âge de voter, ceux qui ne se sont pas déplacés aux urnes [...], ceux enfin qui ont voté pour ses adversaires ”<sup>10</sup>.

L’interrogation des fondements de la représentation au miroir des changements est-européens ne constitue pas toutefois la seule raison pour laquelle peut sembler pertinent un “ détour ” (pour reprendre une expression chère à Georges Balandier) par la représentation politique dans les nouvelles démocraties d’Europe de l’Est. L’exploration des conditions de consolidation démocratique, c’est-à-dire des conditions dans lesquelles un régime peut parvenir à susciter une adhésion durable, au sein de la population, aux principes fondamentaux de la démocratie (valeurs et institutions), adhésion dissociée de ses performances immédiates, y invite de même. Si l’on admet que l’ancrage des systèmes politiques nés des transitions suppose la constitution d’un imaginaire de la démocratie fait de symboles et de pratiques ritualisées où s’alimentent sentiment d’appartenance et allégeance politique, la représentation se présente comme un point de passage obligé. Viennent en effet s’y articuler plusieurs concepts-clés de la pensée politique moderne, depuis l’élection jusqu’à la délibération, en passant par la participation et l’opinion publique<sup>11</sup>.

Le choix d’une investigation de la représentation politique en Bulgarie participe, en troisième lieu, d’une démarche méthodologique qui prône un élargissement du champ d’analyse aux dynamiques sociétales. Rares sont en effet les transitologues qui ont tenté de faire place aux sociétés dans l’élucidation des modalités de passage à la démocratie : en Amérique latine ou en Europe du Sud, la prime est allée

au décryptage d'interactions collusives entre élites permettant de cartographier les modes d'extraction des systèmes autoritaires et les conditions d'acceptation des règles du jeu démocratique<sup>12</sup>. Pour Dean McSweeney et Clive Tempest, ce profil élitare des transitologies constitue l'un des obstacles à la transposition, en Europe de l'Est, des modélisations développées sur d'autres terrains<sup>13</sup>. Dès 1993, Dezső Kovacs et Sally Maggard appelaient quant à eux à explorer le "visage humain" des changements est-européens pour comprendre la façon dont les populations y apprennent à donner sens à un quotidien devenu illisible<sup>14</sup>. Cet impératif s'impose *a fortiori* lorsqu'on passe d'une analyse des sorties de régime à une étude des conditions d'ancrage des nouvelles démocraties<sup>15</sup>. Dans la mesure où les conditions de consolidation démocratique ressortissent pour partie à l'ordre de la croyance socialement partagée en l'absence d'alternative à la démocratie<sup>16</sup>, l'impasse ne saurait être faite sur les modes d'émergence et de diffusion d'un tel sentiment. Devient alors centrale la saisie des moyens par lesquels les sociétés est-européennes appréhendent le système politique dans lequel elles sont amenées à redéfinir leur place et leur rôle, lui conférant peu à peu la familiarité indispensable à la banalisation des démocraties émergentes.

En tant que point de contact entre dirigeants et dirigés, à mi-chemin entre le consentement et le contrôle, l'implication participative et le retrait, la représentation politique constitue un site d'observation particulièrement riche de ces dynamiques. Le maniement d'un concept dont François d'Arcy et Guy Saez ont justement souligné la polysémie rebelle<sup>17</sup> n'en demeure pas moins délicat : l'idée de représentation peut aussi bien renvoyer à l'ensemble des institutions chargées d'articuler les demandes de leurs mandants (il peut alors s'agir tout à la fois des partis politiques, des assemblées, de la présidence ou du trône) qu'au seul Parlement. Par ailleurs, l'expression désigne alternativement le processus de sélection du personnel politique (l'élection n'en constituant qu'une modalité parmi d'autres) et le corps des représentants<sup>18</sup>. L'optique adoptée ici est plus spécifique : c'est en effet par le prisme du lien représentatif que la représentation sera approchée, c'est-à-dire à travers une étude des paramètres qui conditionnent les rapports symboliques ou concrets qui unissent représentants et représentés dans le cadre de la délégation<sup>19</sup>. En d'autres termes, est en jeu la compréhension de la nature et des modes de légitimation de la relation nouée entre

mandants et mandataires. Les deux dimensions du terme "lié" — "lié à" mais aussi "lié par" — se trouvent ici conjointes : il y a, dans cette relation de l'électeur à l'élu, l'idée de quelque chose que l'on se doit, un mélange d'attentes et d'obligations.

Dans le cadre d'une étude exploratoire, qui se veut avant tout une invitation à des recherches ultérieures sur la représentation en régime postcommuniste, la relation entre électeurs et élus sera essentiellement abordée par le biais des représentations sociales que les électeurs ont de leurs rapports (réels ou rêvés) avec leurs représentants. Les questions qui sous-tendent notre investigation sont les suivantes : premièrement, quels sont, à l'heure actuelle en Bulgarie, les supports du lien représentatif (l'intérêt, la confiance,...) ? Deuxièmement, à quel type d'attentes des citoyens envers les représentants ceux-ci correspondent-ils ? Et, enfin, dans quelle mesure les modalités actuelles de la relation politique sont-elles favorables à la légitimation du principe représentatif ? Un retour sur le traitement de la question de la représentation politique dans les travaux de transitologie appliqués à l'Europe de l'Est s'impose avant d'aborder l'étude des paramètres et modalités du lien représentatif en Bulgarie.

## **Le lien représentatif, impensé des transitions est-européennes ?**

Dans la littérature consacrée aux changements politiques à l'Est, la représentation politique intervient au détour de réflexions sur le développement des nouvelles législatures et leur contribution à la légitimation des nouvelles démocraties, d'une part, et sur l'émergence de structures d'articulation des intérêts (les partis politiques en premier lieu), d'autre part. Des enquêtes quantitatives s'emploient par ailleurs à élaborer un modèle d'analyse du soutien (*support*) aux institutions représentatives.

## 1. Approches de la légitimité parlementaire

La problématique de l'institutionnalisation se situe au cœur des études sur les Parlements en période de transition<sup>20</sup>. Leur finalité consiste à déterminer à quelles conditions les organes représentatifs parviennent, sur le plan externe, à s'imposer comme acteurs autonomes par rapport à l'exécutif et aux forces politiques<sup>21</sup> et, sur le plan interne, à se doter de codes de comportement plus professionnels qu'idéologiques<sup>22</sup>. Dans cette perspective, la consolidation sera considérée comme d'autant plus réussie qu'est grande, relativement aux autres instances étatiques, leur contribution aux processus décisionnels<sup>23</sup>. D'un point de vue méthodologique, deux orientations peuvent alors être distinguées : d'un côté, de vastes synthèses comparatives répertorient les variables ayant une incidence sur l'évolution des nouvelles législatures, souvent en vue d'établir des corrélations entre types de Parlements et chances de consolidation démocratique<sup>25</sup>. De l'autre, dans le cadre d'approches monographiques, les législatures sont choisies pour site d'observation privilégié du recrutement des nouvelles élites politiques<sup>26</sup> ou de la construction du rôle de représentant<sup>27</sup>.

### a) Parlements et légitimité démocratique

Des liens entre instances représentatives et citoyens, il n'est toutefois guère question. On aurait pu attendre des travaux sur la légitimation parlementaire des nouvelles démocraties qu'ils explicitent la réception par les populations des relations politiques instituées en gouvernement représentatif. Or ils s'attachent en fait à évaluer la contribution des législatures à l'apprentissage des règles et normes démocratiques par des élites politiques socialisées dans le procès d'une pratique parlementaire aux vertus du dialogue, du compromis et de la négociation<sup>28</sup>. Instruments d'une acclimatation aux principes démocratiques, les assemblées nationales sont encore vues comme agents d'intégration d'un large spectre de forces politiques, en particulier lorsque le mode de scrutin adopté est, comme souvent en Europe de l'Est, proportionnel. En revanche, le rôle des structures représentatives dans la légitimation des démocraties émergentes auprès des électeurs reçoit un traitement beaucoup plus sommaire. Parce que, *en théorie*, les Parlements sont censés assurer la représentation de la diversité sociétale et l'expression des désaccords politiques<sup>29</sup>, parce

qu'ils confèrent visibilité à la volonté populaire en exercice, il semblerait que soit postulée leur capacité à favoriser l'adhésion des populations aux nouveaux régimes<sup>30</sup>. Il serait pourtant utile, avant de réfléchir à la propagation aux systèmes politiques en général du crédit supposé des Parlements, de se demander si les assemblées détiennent la légitimité institutionnelle qu'on leur prête et dans quelle mesure les citoyens sont à même de différencier les compétences et responsabilités des diverses instances étatiques<sup>31</sup>.

On comprend mieux, dans ce contexte, la gêne de nombreux analystes lorsqu'ils doivent mentionner la popularité déclinante des Parlements. " Non conforme ", l'information est doublement éludée : les statistiques sont soit jugées négligeables en dernier ressort, eu égard au rôle central des législatures pendant la démocratisation (la grille de lecture par la légitimité populaire se trouve alors incidemment abandonnée)<sup>32</sup> ; soit les données rebelles sont lissées par comparaison avec les normes occidentales<sup>33</sup>. Cette élimination repose néanmoins sur des postulats contestables : elle suppose, en premier lieu, que soit jugé identique le soutien nécessaire aux institutions représentatives dans des démocraties établies et en voie de consolidation. Or rien ne démontre qu'un système politique de facture récente puisse se permettre le même degré de scepticisme que des régimes où l'indifférence citoyenne se voit compensée par l'inertie de logiques institutionnelles routinisées. L'assimilation des désillusions est-européennes à l'anomie ouest-européenne met par ailleurs en cause l'un des axiomes de la transitionologie, à savoir l'idée selon laquelle les systèmes en transition sont suffisamment spécifiques pour recevoir un traitement à part.

Une notable exception, toutefois. Un programme supervisé par l'Université de Strathclyde et la Paul Lazarsfeld Society de Vienne s'est donné pour objectif de tester l'existence d'une corrélation entre popularité des assemblées et adhésion aux nouvelles démocraties<sup>34</sup>. Prenant acte de ce que " la nature et l'étendue de la relation entre soutien législatif et soutien au régime est peu claire, de même que la direction dans laquelle la relation pointe " et constatant qu'aucune étude ne s'est penchée sur le cas de démocraties émergentes, William Mishler et Richard Rose se sont donc employés<sup>35</sup> à établir une typologie des attitudes des citoyens de l'ancien bloc communiste à partir de la réponse à deux questions standardisées : dans quelle mesure ils seraient favorables à une suspension du Parlement et des partis politiques ; et

s'ils considèrent vraisemblable une telle occurrence. Le croisement des résultats leur permet de distinguer quatre types d'électeurs : les démocrates confiants, les démocrates inquiets, les autoritaires déçus et les autoritaires confiants. A l'automne 1991, ils observent une " large majorité de soutien aux Parlements " à travers la région. L'un des enseignements les plus intéressants de leur recherche est que, contre toute attente, le soutien accordé aux législatures apparaît comme la conséquence plus que la cause de l'adhésion aux nouvelles démocraties.

L'approche quantitative développée par l'Université de Strathclyde soulève pourtant plusieurs problèmes méthodologiques : en associant la suspension des partis politiques à celle du Parlement, les auteurs prennent le risque de laisser la variable " partis politiques " parasiter leurs résultats sans parvenir à isoler la confiance accordée à la seule institution parlementaire<sup>36</sup>. Le couplage entre ces deux notions tend par ailleurs à poser implicitement le foisonnement des partis comme cause du désaveu des Parlements, à l'exclusion d'autres facteurs (tels la définition des compétences de l'assemblée, les rapports entre l'exécutif et le législatif, ou encore le personnel politique). En troisième lieu, la périodicité annuelle des enquêtes ne permet pas de neutraliser les effets de conjoncture<sup>37</sup> : les réponses enregistrées à une date donnée peuvent en effet aussi bien refléter un soutien à l'institution parlementaire qu'une approbation de la majorité au pouvoir ou encore un jugement sur la classe politique dans son ensemble<sup>38</sup>.

#### *b) La construction des rôles législatifs*

Deux autres pistes peuvent être suivies pour explorer les rapports entre électeurs et législature : la première interroge la représentativité des nouveaux députés d'Europe de l'Est en retraçant leur profil sociologique. Ce type d'analyse permet de mesurer jusqu'à quel point la démocratie a su garantir la " représentativité photographique " (c'est-à-dire la traduction arithmétique de la diversité sociale au sein du corps représentant) dont le communisme avait fait la pierre de touche de sa définition de la représentation politique. Il ne suffit pourtant pas à déterminer si les citoyens se sentent effectivement représentés par leurs députés, ni d'ailleurs si la similitude des milieux ou professions d'origine constitue à leurs yeux un critère décisif<sup>39</sup>.

La recherche consacrée par David Judge et Gabriella Ilonszki à la construction du rôle de député au cours des premières années de la transition hongroise propose quant à elle un questionnement très stimulant<sup>40</sup>. Considérant à la suite de Loewenberg et Paterson que le " lien " (*linkage*) constitue " une fonction centrale des législatures ", les auteurs se donnent pour but de comprendre " comment les représentants perçoivent leur rôle de *linkage* et comment, dans les faits, ils restent en contact avec leurs circonscriptions ". Plusieurs de leurs conclusions méritent d'être soulignées : se voit tout d'abord confirmée l'incidence du mode de scrutin sur la façon dont les députés conçoivent leurs rapports avec leur circonscription. Les représentants dont l'élection dépend de l'inscription sur des listes dressées par les partis apparaissent moins susceptibles d'entretenir des relations privilégiées avec leurs électeurs que ceux dont le mandat est dû à un ancrage local. En conséquence, les premiers tiendront moins volontiers des permanences que les seconds. Deuxièmement, et pour autant que les réponses apportées par les élus permettent d'en juger, les requêtes des citoyens concernent prioritairement des problèmes personnels ou locaux, que les députés ont rarement compétence pour résoudre. De quoi susciter une interrogation sur le sens que les citoyens donnent au fait d'" avoir un représentant " : la relation au législateur est-elle perçue comme un rapport personnel, d'homme à homme, ou institutionnel ? Dans ce dernier cas, l'élu est-il vu comme le porte-parole d'un parti ou le représentant de l'Assemblée ? Par ailleurs, quelles sont, aux yeux des citoyens, les obligations associées à la fonction législative, les responsabilités engagées<sup>41</sup> ?

On peut néanmoins regretter que le caractère générique de l'enquête ne permette pas d'identifier d'éventuelles variations dans les rôles parlementaires en fonction de leurs origines régionales, de leur classe d'âge ou encore de leur allégeance partisane (postcommuniste, d'obédience démocratique...). De façon générale, et comme souvent dans les travaux consacrés aux Parlements est-européens, le rôle des partis politiques comme médiateurs dans les relations entre représentants et représentés semble sous-estimé. C'est donc le facteur partisan de la représentation politique qu'il convient maintenant d'explorer.

## 2. Partis et clivages politiques : à la recherche d'intérêts rationnels ou la personnalisation du politique en Europe de l'Est

La consolidation de systèmes de partis démocratiques en Europe de l'Est a donné lieu à une littérature très riche<sup>42</sup>. Il n'est pas question ici d'en proposer une revue extensive, mais plutôt d'attirer l'attention sur le contexte dans lequel les relations entre représentants et représentés sont appelées à se développer dans l'ancien bloc soviétique. Trois groupes d'enseignements peuvent être distingués, qui concernent respectivement le rôle des partis politiques dans la formulation des intérêts, la nature des nouveaux clivages politiques et enfin la place des relations personnelles dans le rapport au politique des citoyens est-européens.

### *a) La lente différenciation des intérêts socio-économiques et leur représentation partisane*

La jeunesse, l'indétermination du profil idéologique et la faiblesse organisationnelle des partis est-européens relativement à leurs homologues d'Amérique latine ou d'Europe du Sud au moment des transitions frappe d'entrée comme une contrainte forte limitant leur aptitude à s'affirmer comme acteurs pivots des processus de démocratisation et, plus particulièrement, à articuler les intérêts nés du passage à l'économie de marché. Quarante-cinq ans de parti unique ont à cet égard laissé un héritage d'autant plus lourd que les Etats concernés étaient entrés tardivement dans la modernité et que, faute d'une longue pratique, le souvenir des partis d'avant-guerre était peu susceptible de fournir un répertoire d'actions et de symboles applicables au temps présent. Les chances qu'ont les sociétés postcommunistes de connaître une représentation effective de leur nouvelle diversité s'en trouvent sévèrement réduites. Or, quels rapports les organisations partisans peuvent-elles proposer à leurs sympathisants si elles ne sont pas en mesure d'exprimer leurs demandes de manière cohérente ?

La définition des électorats des nouveaux partis est rendue encore plus délicate par la fluidité des clivages sociaux en début de transition. La mise en œuvre de " thérapies de choc " et la transformation radicale des structures de propriété ont eu pour effet de provoquer une redéfinition des échelles sociales qui est loin d'être achevée. L'uniformisation imposée par les systèmes communistes et la faible lisibilité

des hiérarchies sociales d'avant 1989 ne prédisposent en outre pas les citoyens à se positionner selon ces schémas. Placés en situation d'incertitude, les acteurs sociaux se retrouvent ainsi dépourvus d'instruments de calcul rationnel de leurs intérêts : comme l'explique Lena Kolarska-Bobinska au sujet du cas polonais, " dans la mesure où le système futur reste obscur, il devient de plus en plus difficile [pour les citoyens] de prévoir le bilan des futurs gains et pertes et, pareillement, les chances d'atteindre les positions sociales espérées. Dans ces circonstances, les intérêts se voient fortement influencés par des stéréotypes, préjugés, espoirs et anxiétés " <sup>43</sup>.

Que l'on adhère ou non à la théorie selon laquelle le communisme a provoqué une atomisation des sociétés propice au repli individualiste, force est de constater que la plupart des pays d'Europe centrale et orientale sont pauvres en groupements d'intérêts privés qui pourraient servir d'interlocuteurs aux partis, assemblées élues ou administrations publiques ou proposer des formes de médiation alternatives. Ce problème est amplifié en Europe du Sud-Est dans la mesure où la rigidité des communismes et le caractère embryonnaire des sociétés civiles ont retardé la formation, pendant les années quatre-vingt, d'acteurs collectifs tels que syndicats, mouvements religieux ou organisations écologistes<sup>44</sup>. On ne peut dès lors que souscrire au jugement de Michael Waller lorsqu'il dépeint l'Europe de l'Est comme vivant dans une " situation de flux, où les frontières entre parti, mouvement et groupe d'intérêt sont indistinctes, et où l'existence d'une relation stable entre des élites clairement définies et des électorats également bien délimités constitue l'exception plutôt que la règle " <sup>45</sup>.

D'un point de vue méthodologique, il en résulte qu'une étude des relations entre représentants et représentés ne saurait prendre pour postulat l'existence d'acteurs rationnels dont l'apparition résultera au mieux d'une longue socialisation à la démocratie de marché. Elle ne saurait non plus se réduire à une analyse des transactions collusives, interactions stratégiques et gestion de ressources politiques ou économiques par des acteurs en concurrence sur un marché aux règles souvent méconnues. Plus fructueuse semble devoir être une approche attentive aux images qui informent l'appréhension par les électeurs de leurs élus, à cet ensemble de " stéréotypes, préjugés, espoirs et anxiétés " dont parle Lena Kolarska-Bobinska.

*b) Des alignements politiques fluides pour des clivages embryonnaires*

L'analyse des conditions d'émergence des clivages partisans en Europe de l'Est invite à des conclusions similaires : que l'on croie, avec Attila Agh, les pays anciennement communistes voués au développement de systèmes de partis clientélares s'inscrivant dans la continuité de leurs prédécesseurs socialistes<sup>46</sup> ou que l'on propose une typologie plus nuancée des partis postcommunistes tenant compte des spécificités nationales à l'instar d'Herbert Kitschelt<sup>47</sup>, il ne fait aucun doute que la transposition littérale des grilles de lecture occidentales est impropre à décrire les nouveaux alignements politiques en Europe de l'Est. Ceux qui avaient anticipé un retour des clivages de l'entre-deux-guerres ou tenté une application à l'Est du paradigme Stein/Rokkan en ont été pour leurs frais. Comme le souligne à juste titre Peter Mair<sup>48</sup>, les conditions dans lesquelles intervient la repluralisation politique de l'Europe de l'Est ne sauraient être comparées à celles qui ont prévalu lors de la consolidation des clivages ouest-européens il y a un siècle. Alors qu'en Occident l'émergence d'un système de partis a accompagné la progressive intégration politique des masses par extension du suffrage, celle-ci opère en Europe de l'Est après que la politisation des citoyens a eu lieu, ce qui risque de rendre plus intense la lutte pour la définition des règles de la compétition partisane.

Plus encore, dans le contexte de la triple transition (politique, économique et de construction étatique) décrite par Claus Offe<sup>49</sup>, les divisions politiques qui semblent devoir émerger enregistrent plus volontiers une opposition entre partisans et opposants aux réformes, entre optimistes et nostalgiques, que la trace de failles sociales profondes. Cette différence s'explique aisément si l'on considère, d'une part, que le communisme a trop radicalement transformé — modernisé, urbanisé, industrialisé — les sociétés est-européennes pour que puissent renaître des oppositions en décalage par rapport à ces nouvelles réalités sociales<sup>50</sup> et que, d'autre part, il est encore trop tôt pour que la stratification sociale émergente soit littéralement traduite au niveau des alignements politiques<sup>51</sup>. Et ce d'autant que les nouveaux partis, eux-mêmes déstabilisés par d'incessantes fusions et scissions, ne disposent pas des capacités organisationnelles ou de l'expérience de terrain qui leur permettraient de fidéliser leur clientèle politique.

Dans ce contexte, tout semble conspirer à valoriser le rôle du fac-

teur personnel dans la médiation politique en Europe de l'Est, depuis une certaine tradition paternaliste d'avant-guerre, particulièrement sensible dans les Balkans, jusqu'à l'héritage communiste<sup>52</sup>. Avant même de constituer un effet induit de l'indétermination des intérêts sociaux en système postcommuniste, la valorisation des liens personnels entre dirigeants et dirigés résulterait, si l'on en croit George Schöpflin, de la destruction par le communisme de la confiance citoyenne dans les institutions. " A l'époque communiste, argumente-t-il, les institutions officielles suscitaient la méfiance en tant qu'étrangères et le système bloquait l'émergence d'institutions authentiques qui auraient pu mettre à mal le monopole du parti. C'est donc aux personnes qu'allaient les allégeances " <sup>53</sup>. Dans un contexte où les décideurs politiques eux-mêmes disposent de moyens limités pour peser leurs choix et prévoir les résultats à moyen terme de leurs décisions, on ne saurait par ailleurs s'étonner que les citoyens, impuissants à évaluer les politiques publiques, soient conduits à faire des relations de confiance personnelles un paramètre décisif de leurs allégeances. Le poids grandissant des médias dans les campagnes électorales a également pour effet de renforcer la prime au charisme personnel des candidats<sup>54</sup>.

Ce bref cheminement à travers la littérature sur les transitions est-européennes nous a permis de constater : 1) le faible intérêt porté à la problématique du lien entre représentants et représentés dans les études consacrées à l'institutionnalisation des nouveaux régimes parlementaires ; 2) la rareté des analyses cherchant à penser " par en bas " la légitimité des gouvernements représentatifs ; 3) les obstacles qui s'opposent à une lecture de la représentation politique en termes d'intérêts et d'acteurs rationnels, et 4) la forte personnalisation des relations politiques en Europe postcommuniste. En revenant au cas bulgare, il s'agira désormais de tester la pertinence de ces enseignements et, plus spécifiquement, de voir si les bases sur lesquelles les relations entre représentants et représentés se développent dans ces pays peuvent expliquer la récurrence des recours à des pratiques politiques extraparlimentaires depuis sept ans.

## La Bulgarie en mal de représentation

L'exploration du lien représentatif en Bulgarie procédera en deux temps. Dans une première étape, on tentera de poser le contexte juridique et institutionnel de la représentation politique, en recherchant les obstacles qui s'opposent au fondement en rationalité d'un rapport dirigeants-dirigés qui s'articulerait autour de la représentation d'intérêts clairement identifiés. Cette étude sera ensuite confrontée aux représentations sociales de la relation représentative en Bulgarie.

### 1. Paramètres institutionnels de la représentation politique

Deux volets peuvent être distingués : le premier concerne les paramètres constitutionnels et électoraux de la représentation<sup>55</sup>. Le second interroge la nature et le développement de la médiation politique. Leur interaction forme le système de contraintes dans lequel doit opérer la relation politique après la chute du communisme.

#### *a) La représentation politique dans les textes et la question du mandat représentatif*

La Constitution adoptée en juillet 1991 fait de la Bulgarie une république parlementaire monocamérale<sup>56</sup>, dotée d'une Assemblée de 240 députés (art.63) élue pour quatre ans (art.64), qui " exerce le pouvoir législatif et un contrôle parlementaire " (art.62). Le gouvernement, émanation de la force politique victorieuse aux élections législatives, est responsable devant le Parlement qui peut obtenir sa démission en faisant voter une motion de censure (art.89, al.1). Afin de garantir la stabilité de l'exécutif, un délai minimum de six mois doit néanmoins séparer deux votes de défiance (art.89, al.3). La spécificité du texte réside dans le fait que le Président, dont les fonctions sont par ailleurs essentiellement cérémonielles, est élu au suffrage universel direct, ce qui lui confère une légitimité potentiellement rivale de celle de l'Assemblée<sup>57</sup>. Ce décalage entre la légitimité et les prérogatives présidentielles n'est pas étranger aux appels récurrents à un renforcement des pouvoirs du chef de l'Etat<sup>58</sup>.

Votée par une majorité socialiste dans un contexte politique tendu, la Constitution de 1991 pêche surtout par l'absence de mécanismes de résolution des crises politiques<sup>59</sup>. Privé du droit de dissolution, le Président n'est pas en mesure d'exercer le rôle d'arbitre que l'âpreté des débats parlementaires et la forte polarisation politique rendraient souvent souhaitable. Si la censure est votée, les députés ne peuvent être renvoyés devant les électeurs qu'après l'échec successif de trois groupes parlementaires à former un gouvernement (art.99). Dans ce cas seulement, le chef de l'Etat est habilité à prononcer la dissolution. Il charge alors un " gouvernement d'office " d'assurer l'intérim (art.99, al.5). Depuis l'adoption de la nouvelle Constitution, cette procédure a valu à la Bulgarie de se retrouver à trois reprises privée d'équipe dirigeante pendant plus d'un mois — en octobre 1992, à l'automne 1994 et pendant l'hiver 1996-1997. Par deux fois, c'est la nomination d'un gouvernement d'office qui a permis de trouver une issue à la crise (octobre 1994, février 1997). De manière générale, la transition politique bulgare se caractérise par un haut degré de conflictualité et par une instabilité chronique : en sept ans, le pays n'a pas connu moins de onze gouvernements et quatre élections législatives, aucune Assemblée ne parvenant au terme de son mandat.

Du statut de " représentant national ", la Constitution de 1991 propose une définition qui n'est pas sans ambiguïtés. Peut devenir député tout citoyen bulgare de plus de 21 ans " qui n'a pas d'autre nationalité " (art.65, al.1). Il jouit alors d'une immunité parlementaire qui ne sera levée qu'" en cas de crime grave et avec l'autorisation de l'Assemblée nationale ou, lorsqu'elle ne siège pas, avec l'autorisation du président de l'Assemblée " (art.70) et reçoit une rémunération dont le montant est fixé par l'Assemblée nationale (art.71). La fonction de député est déclarée incompatible avec tout poste ministériel (art.68, al.2) et le cumul des mandats électifs est interdit (art.68, al.1). La nature du mandat parlementaire reçoit en revanche une formulation dont certains juristes bulgares n'ont pas hésité à dénoncer le caractère " absurde " <sup>60</sup>. Si est exclue l'option du mandat impératif (art.67, al.1), il est stipulé que " les députés représentent non seulement leurs électeurs, mais le peuple entier " (art.67, al.1). Au caractère général du mandat se trouve ainsi ajoutée l'obligation pour le représentant d'accorder une attention spécifique aux électeurs de la circonscription dont il est issu (et

non, remarquons-le, à l'ensemble des habitants de cette circonscription...). La Constitution établit ainsi entre les électeurs d'un département et leur élu une relation de type contractuel qui demeure inexplicitée. Elle est en particulier muette sur la façon de concilier ces deux *foci* de la représentation pour le cas où leurs intérêts viendraient à entrer en conflit.

Introduisant un mode de scrutin proportionnel par listes avec un seuil de 4% à l'échelle du pays (art.86, al.2), la loi électorale du 22 août 1991 penche cependant *de facto* en faveur d'une définition générale du mandat parlementaire<sup>61</sup>. Le choix de la méthode d'Hondt pour le décompte des mandats joue à cet égard un rôle de premier plan (art.86, al.1). La distribution des sièges procède en deux étapes : bien que les listes électorales soient établies sur une base strictement régionale, le nombre des mandats obtenus par chaque parti est calculé au niveau national. La répartition des sièges entre les 31 circonscriptions électorales que compte le pays a lieu dans un deuxième temps. Ce mode de calcul minore l'impact des différences d'implantation régionale des partis et, incidemment, distend les liens entre le député et sa circonscription. La hiérarchisation des allégeances des parlementaires n'en demeure pas moins problématique. D'un côté, l'alinéa 2 de l'article 67 de la Constitution pose, dans la plus pure tradition du mandat indépendant, que " les députés agissent aux termes de la Constitution et des lois en accord avec leur conscience et leurs convictions ". De l'autre, le scrutin à la proportionnelle par listes les place dans une situation de dépendance forte par rapport à la formation politique qui les présente, d'autant que la loi électorale confère aux machines de partis toute latitude dans l'élaboration des listes<sup>62</sup>. Contraints, pour assurer leur réélection, de privilégier les rapports avec leur centrale, les députés ne sont que faiblement incités à maintenir des contacts étroits avec leurs électeurs<sup>63</sup>.

Quels critères informent finalement le vote parlementaire ? Le libre-arbitre individuel ou l'appartenance partisane ? La considération des intérêts de la circonscription ou celle du peuple bulgare ? Il suffit, pour apprécier les dilemmes auxquels sont confrontés les élus bulgares, de considérer les consignes données par l'Union des forces démocratiques (UFD) à ses candidats en mars 1997. Le chapitre consacré " l'activité à l'Assemblée nationale " pose en effet que " les députés sont les représentants politiques *de leur force politique, de leurs électeurs et de l'ensemble du pays* " (art.30) (c'est moi qui souligne)<sup>64</sup>. Absente de

la définition constitutionnelle du mandat parlementaire (art.67 déjà cité), la loyauté partisane se retrouve ici placée au premier plan. Quant à l'alternative entre allégeances nationale et locale, elle semble *a priori* résolue au détriment de la seconde puisqu'il est précisé que " les engagements nationaux et politiques ont priorité sur le règlement des problèmes régionaux de la circonscription électorale " (art.31). Mais, en même temps, les futurs députés se voient rappeler que, " pour le candidat à la députation, le plus important est le lien continu avec les électeurs, en premier lieu de sa circonscription " (art.33).

Nombreuses ont été les critiques adressées à la loi électorale de 1991, laquelle fait l'objet, à chaque nouvelle élection, de multiples projets d'amendements. Soumis par les socialistes à l'approche des élections anticipées du 19 avril 1997, le dernier en date prévoyait l'abaissement du seuil à 3%<sup>65</sup>. Aux élections d'octobre 1991, la clause des 4% avait en effet privé 24,9% des votants (1,383 millions sur 5,54 millions) de représentation politique, faisant craindre pour la légitimité même de l'institution. Deuxième cible des attaques, la méthode d'Hondt se voit par ailleurs reprocher d'altérer la représentativité de l'Assemblée en ne garantissant pas une proportionnalité intégrale<sup>66</sup>. Il demeure pourtant difficile à ce jour d'apprécier l'impact du mode de scrutin sur la configuration partisane. L'introduction de la proportionnelle n'a en tout cas pas entraîné l'émiettement attendu de la représentation politique. Bien que plusieurs dizaines de partis concourent à chaque élection législative (38 en 1997), la vie politique bulgare a rapidement évolué vers un bipolarisme modéré opposant le Parti socialiste bulgare (PSB), héritier des communistes, et l'Union des forces démocratiques (UFD). Sur leurs marges, évoluent le Mouvement des droits et libertés (MDL) de la minorité turque, l'Union populaire (UP, qui rassemble des démocrates et des agrariens), le Business Bloc du George Gantchev ainsi que l'Eurogauche, une formation social-démocrate issue d'une scission du PSB en février 1997. Chacun d'entre eux représente un poids électoral de l'ordre de 5 à 8%. En dernier ressort, " le système électoral en Bulgarie, avec ses effets proportionnels et majoritaires échappant aux extrêmes d'un majoritarisme pur et aux conséquences négatives du proportionnalisme pur, est dans son ensemble favorable à la stabilité démocratique, bien qu'il ne semble pas jouer un rôle décisif dans la formation du système de partis " <sup>67</sup>.

En introduisant une incertitude dans la hiérarchisation des priorités des représentants et dans la définition de leur mandat, le cadre législatif posé après 1989 interroge le lien représentatif depuis les représentations que les députés peuvent avoir des rapports avec leurs électeurs. L'inachèvement du processus de maturation du système de partis hypothèque par surcroît l'autre pôle de la relation. Ainsi qu'on va le voir maintenant, le manque de clarté des acteurs, enjeux et supports de la médiation politique rend en effet délicats le choix et l'évaluation par les citoyens de leurs représentants.

*b) Une scène politique non encore stabilisée ou l'impossible fondation du lien représentatif sur une logique d'intérêts*

L'émergence d'un système partisan pluraliste en Bulgarie présente un cas d'étude intéressant dans la mesure où elle semble porter à leur paroxysme les tendances observées dans le reste de l'Europe centrale et orientale, à savoir la multiplication des scissions<sup>68</sup>, l'indétermination des profils idéologiques<sup>69</sup> et la volatilité des allégeances politiques<sup>70</sup>. Afin de reconstituer la dynamique partisane en Bulgarie, il convient de revenir sur le contexte des changements politiques de 1989. Dans un pays réputé pour son obédience à l'URSS, la chute du communisme est en effet intervenue à l'initiative des réformateurs du PCB, las d'un régime personnel dirigé depuis plus de trente-cinq ans par l'inamovible Todor Jivkov. Sortie des limbes en 1988-1989, l'opposition démocratique manquait d'expérience et de personnel pour contester à l'élite communiste le contrôle du nouveau système politique. En permettant au PCB (renommé Parti socialiste en avril 1990) de retarder pendant plus de sept ans une scission entre sociaux-démocrates et conservateurs pourtant inéluctable<sup>71</sup>, ce rapport de forces originel a contribué à freiner la redifférenciation du spectre politique et la consolidation de partis programmatiques.

La résilience du PSB a tout d'abord contraint l'Union des forces démocratiques (UFD), une hétéroclite coalition allant du centre gauche à la droite conservatrice, à préserver une cohésion soudée dans la seule opposition à l'ancien régime<sup>72</sup>. Vaincue lors des premières élections démocratiques de juin 1990, l'UFD devait attendre octobre 1991 pour arracher aux socialistes un pouvoir qu'elle allait reperdre onze mois plus tard<sup>73</sup>. Les cinq années qui séparent cette première expérience gouvernementale du succès électoral d'avril 1997 ont ainsi été

dominées par une opposition communistes/anticommunistes érigée en principale ligne de démarcation politique<sup>74</sup>. Quand, en Europe centrale, le débat portait sur les voies de passage à l'économie de marché, en Bulgarie la mise en cause de la légitimité démocratique des socialistes et la question de l'épuration ont continué jusqu'en 1993-1994 à parasiter la vie politique. La rhétorique partisane y a donc plus longtemps qu'ailleurs revêtu une coloration morale peu propice aux compromis. Dans le même temps, l'absence de consensus autour des réformes économiques empêchait de discerner les intérêts en voie de structuration. Administrée en février 1991, la "thérapie de choc" à la bulgare ne parvenait pas à faire avancer la privatisation de masse de sorte que, début 1996, l'Etat détenait encore 90% de la propriété industrielle. Quand bien même ils auraient souhaité abandonner un registre éthique teinté de populisme, les partis politiques manquaient de repères pour formuler leur identité politique.

Cette situation a valu à la vie politique bulgare quelques bizarreries, telle l'obligation pour les partis de faire émerger *ex post* la base sociale qu'ils entendaient représenter. S'affirmant comme le héraut du capitalisme et de l'initiative privée, l'UFD s'est ainsi donné pour mission en 1991-1992 de (re)constituer... une classe moyenne. En donnant la priorité à la restitution des biens confisqués par le régime communiste sur la privatisation, le gouvernement Dimitrov (novembre 1991-octobre 1992) espérait faire renaître une classe de petits propriétaires qui aurait fourni à l'UFD une base électorale stable. Réciproquement, bien que professant une idéologie à connotation sociale, le Parti socialiste bulgare s'est longtemps trouvé défendre les intérêts d'une élite communiste reconvertie avec succès dans les affaires. Il aura fallu attendre février 1997 et la fondation, par des réformistes du PSB, de l'Eurogauche pour que cette situation se normalise<sup>75</sup>.

Nombreux sont les partis qui rivalisent encore pour l'appropriation de labels politiques au contenu parfois incertain. Début 1997, la Bulgarie ne comptait pas moins de cinq mouvements écologistes (dont trois chez les deux frères ennemis), une dizaine de partis agrariens (le plus important étant l'Union agrarienne populaire bulgare d'Anastazia Mozher) et une quinzaine de formations monarchistes. L'idéal social-démocrate était notamment revendiqué par l'Eurogauche, le Parti social-démo-

crate de Petar Dertliev, la Nouvelle social-démocratie de Vassil Mihaïlov (membre de l'UFD) ainsi que, plus timidement, par un Parti socialiste bulgare en pleine crise d'identité. Enfin, on ne compte plus les partis qui se sont donné pour mission la défense des "hommes d'affaires", alors même que ceux-ci sont loin de constituer une catégorie homogène. La lecture du programme du Business Bloc du populiste George Gantchev, par exemple, donne à voir un paternalisme nationalisant propre à séduire surtout un électorat apolitique et peu éduqué.

La faible lisibilité du paysage politique, sa volatilité ne signifient pas qu'il soit impossible de dégager des lois du comportement électoral en Bulgarie. Le profil socio-démographique des électeurs des principales forces politiques est ainsi connu depuis plusieurs années<sup>76</sup>. On sait que les partisans de l'Union des forces démocratiques se recrutent surtout parmi les jeunes habitants des villes, dotés d'un niveau d'éducation supérieur à celui des sympathisants du PSB. Plus âgés, ceux-ci se distinguent par une appartenance provinciale ou rurale. Par-delà ce noyau dur d'électeurs à affiliation partisane stable, le nombre des votants qui changent d'allégeance d'une élection à l'autre demeure élevé. Entre 1991 et 1996, le politologue bulgare Antony Todorov évalue le pourcentage des "électeurs mobiles" à plus de 30%<sup>77</sup>. En outre, la présence de constantes électorales ne suffit pas à nous renseigner sur les motivations du vote. Elle ne permet notamment pas de déterminer si les choix électoraux obéissent à une évaluation de l'appétit des diverses forces politiques à défendre leurs intérêts spécifiques.

S'il est possible de voir s'esquisser des cultures politiques rouge (PSB) et bleue (UFD)<sup>78</sup>, celles-ci semblent se définir sur un terrain symbolique plutôt qu'en fonction de préférences économiques. L'évaluation du régime passé sert de premier facteur discriminant, les électeurs du PSB se distinguant par un jugement plus positif sur le communisme. Les différences s'ancrent ensuite sur des "lieux traumatiques de la mémoire" conflictuels : là où la dénonciation du "fascisme" de l'entre-deux-guerres sert de pôle de ralliement aux sympathisants socialistes, la stigmatisation de la répression communiste de la fin des années quarante fournit aux Bleus un répertoire symbolique privilégié<sup>79</sup>. L'attitude envers l'ancienne Union soviétique constitue un troisième marqueur d'identité politique. Dénonçant la perte des marchés traditionnels de la Bulgarie, les socialistes sont également plus enclins à rejeter l'idée que

celle-ci puisse un jour rejoindre l'OTAN. La frontière entre droite et gauche devient en revanche plus floue dès lors que l'on aborde le champ des valeurs socio-économiques.

Sur des questions comme le rôle de l'Etat en matière d'emploi, l'acceptabilité sociale des inégalités ou la vente de terres aux étrangers, les systèmes de valeurs socialiste et UFD sont souvent plus proches qu'il n'y paraît. Même sur le terrain de la régulation étatique — un des *foci* traditionnels de la distinction entre Rouges et Bleus —, la virulence de la crise économique en 1996-1997 et le développement de la corruption ont eu pour effet de nuancer les oppositions en suscitant une demande de contrôle et de répression accrue. La stigmatisation de l'enrichissement illicite de la nomenklatura socialiste a par ailleurs fourni à l'Union des forces démocratiques l'occasion de flatter la veine égalitariste de son électorat, laquelle n'a rien à envier à celle des anciens communistes. Enfin, il n'est jusqu'au clivage entre partisans et adversaires des réformes économiques qui n'ait perdu en pertinence, l'hyperinflation de l'hiver 1997 ayant eu raison des rêves de transition en douceur. Si le vote se routinise peu à peu, l'évaluation rationnelle des intérêts économiques reste, quant à elle, largement à venir. Les conclusions suggérées par la revue de la littérature est-européenne se trouvent donc tout particulièrement confirmées dans le cas bulgare.

Du point de vue du développement du lien représentatif, cette structure de l'offre politique présente plusieurs défis. Dans un contexte où les échelles sociales sont en voie de redéfinition, les rapports entre dirigeants et dirigés se retrouvent conditionnés par la foi que les électeurs veulent bien placer en leurs élus. En d'autres termes, confrontés par l'introduction de la démocratie de marché à un bouleversement des paramètres et acteurs de la relation politique, les citoyens sont amenés à se raccrocher à des promesses électorales à caractère souvent populiste dans un système qui relève d'une logique de la croyance. Ce mode de fonctionnement apparaîtra de façon plus évidente à la lecture des représentations sociales du politique en Bulgarie. Il nous aidera par là même à élucider les conditions de remise en question du lien représentatif.

## 2. Les imaginaires sociaux du lien représentatif : holisme et clientélisme en Bulgarie postcommuniste

Une analyse des images du Parlement révèle, à la faveur du contraste avec un modèle présidentiel souvent pris pour référence, la frustration provoquée par un pouvoir perçu comme diviseur, lointain et corrompu. Celle-ci s'inscrit dans un rapport plus général au politique qui, tout en le considérant comme étranger, entre avec lui dans une relation de dépendance clientélaire. Dans le contexte de perte des repères provoqué par la transition, cet imaginaire du politique entretient un système d'attentes fondé sur une méconnaissance des rôles politiques où la légitimité des représentants dépend de leur capacité à assurer la redistribution économique. En cas d'échec, c'est alors toute l'architecture symbolique sous-tendant les allégeances au régime parlementaire en Bulgarie qui se voit remise en question.

### *a) La crise de confiance dans le Parlement ou l'altérité d'un politique particulariste et corrompu*

Depuis 1989, le Parlement est l'une des institutions bulgares qui enregistrent les taux de confiance les plus bas (entre 20 et 35% en moyenne annuelle), loin derrière l'armée (plus de 50%) et la présidence (malgré un net fléchissement en fin de mandat Jeleu)<sup>80</sup>. La raison pourrait en être qu'il incarne, aux yeux des Bulgares, les maux dont souffre leur jeune démocratie : des divisions incessantes, une dérive autarcique du politique au service d'intérêts particuliers et une corruption endémique.

L'Assemblée est tout d'abord considérée comme un lieu de discord et de vaines querelles politiciennes. Les Bulgares rassemblés sur la place Alexandar Nevski le 10 janvier 1997, le jour où fut tenté un assaut avorté contre le Parlement, l'avaient déjà clairement signifié : en n'adoptant pas la Déclaration de salut national proposée par l'opposition au plus fort de la crise économique, les députés faisaient à leurs yeux la preuve que " comme d'habitude, ils n'arrivent pas à se mettre d'accord " <sup>81</sup>. En ce début de mouvement protestataire, la population entendait dénoncer une pratique politique agressive et corrompue, identifiée au postcommunisme. Depuis sept ans, la retransmission télévisée des débats parlementaires offre le décourageant spectacle de discussions interminables et souvent filandreuses ainsi que d'un usa-

ge immodéré du boycott par l'opposition du moment. Le ton incendiaire des échanges verbaux, les lenteurs de l'activité législative ont terni l'image de l'Assemblée<sup>82</sup>, tandis que l'approfondissement de la crise économique nourrissait la nostalgie du temps où Jivkov " prenait soin " de son peuple — en accord avec *le Parti*. A une société désireuse de surmonter les divisions politiques des débuts de la transition et de revaloriser d'indispensables solidarités familiales et locales, le Parlement renvoie en outre une image fragmentée dans laquelle elle ne souhaite pas se reconnaître. Telle n'est pourtant pas la seule cause du faible crédit de l'institution parlementaire. Celui-ci s'explique de façon plus générale par la difficile réémergence du pluralisme social et politique dans une population socialisée à l'unanimité communiste.

Début décembre 1996, un ancien militaire devenu barbier à Kazanlak, une ville du centre, le faisait justement remarquer : " Les gens sont tout retournés maintenant. Ce n'est plus comme avant où tout le monde avait vécu et travaillé ensemble. Maintenant tous se sont divisés en partis, et les gens ne savent pas vers qui s'orienter. Ils ne savent pas comment voter. En sept ans, ni les Rouges ni les Bleus n'ont rien pu faire " <sup>83</sup>. La perte de repères provoquée par la nouvelle diversité politique est double. Cette pluralité mise en scène à l'Assemblée pose tout d'abord un problème de compétence politique. Il n'est pas rare en effet que des Bulgares se sentent démunis devant une rhétorique parlementaire qu'ils maîtrisent mal et qui les place dans la situation inconfortable (et souvent inavouable) de ne pas savoir choisir entre des arguments formulés de façon également convaincante. Ainsi, pour cette jeune chômeuse de 26 ans originaire de Kazanlak, " en politique les choses sont plus compliquées. [...] A l'Assemblée nationale, on approfondit un problème, on délibère, mais chacun s'est préparé de manière à donner l'impression qu'il a raison ". Le barbier poursuit de même : " Des qualités, tous en ont. Tous au Parlement sont intelligents. Et les uns et les autres — je finis par être d'accord avec chacun. S'ils n'étaient pas intelligents, ils ne seraient pas là-bas ".

Cette première source de confusion s'accompagne d'une incrédulité devant l'incapacité des hommes politiques à s'entendre. Le raisonnement commun est le suivant : si les politiciens souhaitaient " s'occuper du peuple ", ils parviendraient à un compromis. La persistance de leurs désaccords démontre *a contrario* qu'ils défendent des intérêts

personnels, étrangers à ceux de la nation. Une telle lecture du politique débouche logiquement sur l'établissement d'une dichotomie exclusive entre le bien commun — du peuple — et le bien particulier — politique. Dans un contexte où la société continue à être vue de façon holiste sous la forme d'un tout homogène aux aspirations identiques (un niveau de vie décent et un minimum de sécurité), les partis politiques en viennent ainsi à être identifiés à des forces qui divisent la volonté générale. Aussi n'est-il pas rare de voir le bien-être du pays opposé à celui des forces politiques. Décrivant les motivations des étudiants engagés dans la protestation, Nadejda, une étudiante de 20 ans, explique par exemple : " Nous voulions faire quelque chose pour nous-mêmes, non pour un parti politique, mais pour l'ensemble de la population "84.

Dans un deuxième temps, le clivage entre intérêt général/sociétal et intérêts particuliers/partisans s'alimente et nourrit en retour une perception du politique comme lointain, autre. Au monde " là-haut " (*gore*) des dirigeants s'oppose le " en bas " (*dolu*) dans lequel évolue une population pour qui le pouvoir demeure fondamentalement inaccessible. La défiance envers le Parlement procède ainsi pour partie de ce qu'il signifie la différence autarcique du politique. Microcosme abritant discussions de couloirs et arrangements " secrets ", l'enceinte parlementaire exhibe et dissimule dans le même temps ceux dont l'enrichissement insolent est érigé en finalité première de l'entrée en politique85. " En 1989, nous n'avions pas de riches, rappelle ainsi une juriste de 36 ans. Des pauvres sont devenus des hommes politiques, ils se sont enrichis, et nous les avons élus de nouveau, parce qu'ils sont riches, mais ils n'ont pas de morale ". La jeune chômeuse de Kazanlak puise de même dans un imaginaire associant le mystère du politique à la relation privilégiée qu'il entretient avec l'argent : " Là-bas on fait beaucoup d'argent. Beaucoup de businessmen y sont entrés. Beaucoup de choses peuvent être cachées. [...] Le PSB et aussi l'UFD ont des liens avec le monde de l'argent. A l'heure actuelle, en politique, il y a différents jeux en cours, avec l'affaire du blé par exemple, seuls certains gagnent, et l'ensemble du pays perd ". Stigmatisée, l'entrée en politique devient le rite initiatique par lequel le commun accède au statut d'homme de pouvoir et y acquiert une identité nouvelle. Cette retraitée de 75 ans de Shoumen (Nord-Est) ne dit pas autre chose lorsqu'elle se plaint de ce que " les hommes politiques, quand ils prennent le pouvoir, ils ne pensent qu'à eux-mêmes. Certains se transforment

quand ils viennent au pouvoir, ils deviennent pire. Ils ne pensent pas au peuple ". Il y a plus dans cette protestation que les réminiscences d'un égalitarisme qui doit tout autant à l'histoire précommuniste du pays qu'aux quarante-cinq années de nivellement soviétique86. L'étude des arguments développés en faveur d'un régime fort met en lumière les mécanismes de cette mise à distance des dirigeants et dirigés87.

Le renforcement des pouvoirs présidentiels est tout d'abord envisagé comme remède aux conflits politiques. Ainsi, pour cet ancien horloger d'origine arménienne (Shoumen), il faudrait que le président ait du " pouvoir " : " S'il dit "ce sera ainsi", qu'il en soit ainsi. Comme Todor Jivkov. [...] Que les problèmes soient résolus de façon collective. Ce n'est pas une affaire de "nôtres" et de "vôtres". Il n'y a pas de différence, nous sommes tous des frères ". Selon un schéma presque hobbesien, l'unité de la représentation est alors recherchée dans l'unité du représentant. Affirmant que le problème vient de ce que " chacun défend ses propres intérêts au lieu de défendre ce qui est bon ", notre barbier rêve pareillement d'un régime où " il y aurait un ministre de chaque parti, parmi les plus compétents. Le gouvernement serait soutenu par tous les partis, par le président et par les gens ". Ce consensus, seul un régime fort est à même de l'imposer. Il faut donc, poursuit-il, " qu'il y ait à chaque coin de rue des gibets de potence couverts de mouches " ! Instrument d'ordre, l'introduction d'une présidence forte doit ensuite agir comme antidote sur l'amoralisme prévalant en politique. Pour cette juriste de 36 ans, " il n'y aurait peut-être pas de corruption si nous avions une république présidentielle. Le président, quand il verrait une faille dans la loi, il la changerait.[...] A l'heure actuelle, nous défendons les intérêts de 240 personnes et de leurs cercles d'amis. S'il y a une seule personne, elle pourrait même se révéler quelqu'un de bien ".

Implicite dans cette quête d'un leadership unique est enfin l'aspiration à une identification des lieux de la décision politique. Parce qu'il distribue le pouvoir et donc le disperse, le régime parlementaire est vu comme conférant à l'exercice de l'autorité un anonymat qui interdit le contrôle démocratique des élites. En d'autres termes, il autorise une dissolution de la responsabilité qui confine à l'impunité. " La Constitution ne permet pas un contrôle sur les hommes politiques, et nous continuons à élire toujours les mêmes, affirme ainsi la jeune juriste. Je ne sais pas, mais d'une certaine façon, qu'il y ait une République parlementaire, c'est une irresponsabilité absolue. S'il y a un régime pré-

sidentiel, au moins nous saurons qui est responsable ». Et de conclure : « Une personne, le peuple peut la contrôler. Hitler a réussi parce qu'il avait le soutien de la population. Mais notre peuple ne soutiendrait pas un tel homme ». En janvier 1997, la recherche des responsables devait pareillement hanter le discours des manifestants. Avec une étonnante application, les contestataires énuméraient un à un ceux de leurs dirigeants qui devraient être envoyés « auprès de Loukanov » (un leader socialiste assassiné en octobre 1996) ou traînés en justice. Lors des rencontres avec les militants au cours de la campagne électorale de l'UFD en mars-avril 1997, on a pu observer la même obsession d'une punition des coupables — coupables d'avoir conduit le pays au bord de la banqueroute. Se trouvent ici conjugués une énonciation morale du politique et une quête de transparence aux accents parfois totalitaires. L'exaspération du désir de contrôle citoyen y a pour pendant un sentiment d'impuissance à évaluer les politiques publiques. Une étude des attentes des citoyens envers la classe politique semble confirmer cette hypothèse. Elle nous donnera à voir un modèle de lien représentatif où l'élu devient l'obligé de son électeur sans que celui-ci puisse pour autant contrôler l'issue du rapport autrement que par un rejet épisodique de ses règles du jeu.

*b) Un modèle clientélaire de relation représentative ou les failles d'une légitimité politique*

L'analyse des significations que revêt, en Bulgarie, l'élection de représentants politiques peut fournir un bon point de départ à l'investigation du lien représentatif. Au fil des entretiens, l'élection apparaît en effet comme un service — un service que les électeurs rendent au candidat en lui permettant d'accéder « en haut », aux ressources économiques, politiques et symboliques du pouvoir. Et ce service appelle contrepartie. Témoin de cette représentation est la formule introductive utilisée par un militant au cours d'un meeting à Sofia, le 8 avril 1997, pour interpeller un candidat : « Monsieur Ivan Ivanov, je vais voter pour vous, et vous êtes mon représentant. J'aurais voulu vous demander... »<sup>88</sup>. Puisant dans un registre identique, une commerçante de marché réclame en ces termes l'intervention des futurs députés UFD auprès de la mairie pour obtenir une réduction des frais de location de son emplacement : « Nous voulons que vous nous aidiez. Nous vous

élisons, mais il y a des moments où vous aussi vous devez nous aider. Cela ne peut pas seulement être à sens unique. Nous vous avons élus. Nous avons des droits ».

La relation politique ainsi scellée par l'élection présente plusieurs caractéristiques : premièrement, le rôle du citoyen semble s'y limiter au dépôt du bulletin de vote. En obtenant son suffrage, l'élu a contracté une dette, reconnue sous la forme de promesses électorales, dont il lui faut désormais s'acquitter. L'électeur reste quant à lui en retrait par rapport à un jeu politique qu'il se considère incapable d'affecter directement. Dans une société où l'initiative individuelle demeure une valeur peu répandue, le rapport au politique continue d'être pensé sur un mode prébendier. Le jugement de Dontcho Papazov, l'un des membres du Conseil pour les médias chargé de la préparation des candidats UFD pour les élections d'avril 1997, est sévère : « Les Bulgares sont comme un esclave à qui manquerait un maître, un enfant qui se retrouve sans père. Pendant longtemps, ils ont été habitués à avoir un tsar. C'est encore l'image du père, qui va venir et qui va remettre les choses en place, et les arranger pour eux. Comme à l'époque de Jivkov ». A ses yeux, le problème vient de ce qu'ils n'ont pas l'habitude de penser par eux-mêmes. Ils attendent que quelqu'un vienne leur dire quoi faire. Ils ont pris l'habitude de considérer le pouvoir comme une vache à lait ». Placés devant l'alternative « l'Etat doit-il s'occuper des gens ou ceux-ci doivent-ils se débrouiller eux-mêmes ? », ils étaient encore 74% en 1995 à choisir la première option et seulement 26% à oser la prise d'autonomie<sup>89</sup>. Comme le font remarquer Evgueni Daïnov et Vassil Garnizov, « avec l'approfondissement de la crise économique, toutefois, les gens ont été conduits à commencer à repenser leur vie et à ajuster leurs actions à l'incapacité de l'Etat à garantir un mode de vie et d'emploi socialistes »<sup>90</sup>. Les changements n'affectent cependant pas tous les secteurs de la société au même rythme. Si les jeunes générations et les habitants des grandes villes démontrent une capacité d'adaptation assez élevée, les campagnes, où vivent surtout des personnes âgées, demeurent plus conservatrices. Moins directement remises en question par le passage à l'économie de marché, les représentations du politique semblent par ailleurs présenter une plus grande inertie que les facteurs relatifs à l'organisation de la vie quotidienne.

Face à un pouvoir perçu comme distant et inaccessible, l'électeur n'a d'autre choix que de faire de son représentant un débiteur. Le rapport qui s'établit entre dirigeants et dirigés apparaît néanmoins fondamentalement inégalitaire puisque rien, mis à part la parole donnée par l'élu, ne garantit que la créance sera honorée. On comprend mieux, dans ce contexte, l'importance attachée à la promesse électorale. Pendant les événements de janvier, le reproche adressé par les manifestants à leurs dirigeants n'était pas tant d'avoir échoué à redresser la situation économique que d'avoir failli à leurs engagements. Le recours à une sémantique du mensonge et de la trahison n'a de sens que placé en regard de cette représentation de l'élection comme un dû tacitement reconnu. La relation est asymétrique, on l'a dit. Mais, justement parce que l'électeur n'est pas en mesure de garantir que l'élu tiendra sa part, il garde toute liberté de se retirer du jeu. L'élection ne l'oblige pas. On touche ici à un aspect fondamental du fonctionnement de la légitimité politique en Bulgarie : ce n'est pas l'élection comme procédure qui rend le représentant légitime. Autrement dit, la légitimité n'est pas prioritairement procédurielle, mais bien plutôt conditionnée par la capacité du représentant à fournir les prestations attendues. Accordée sous condition par un électeur qui en demeure le dépositaire, elle reste révocable à tout instant. La requête adressée par un adhérent de l'UFD au député Latchezar Tochev au cours d'une réunion électorale le 27 mars 1997, à Krasno Selo, est à cet égard révélatrice : " Vous reviendrez nous voir, n'est-ce pas ? dit-il au terme d'un long échange. Il faut que les liens soient préservés. Parce qu'après tout, c'est nous qui vous avons élu. La légitimité, elle vient de nous ". Plus catégorique, Nadejda affirme : " Le peuple ne devrait pas avoir peur des hommes politiques. Ils peuvent être changés s'ils ne satisfont pas les demandes du peuple, le cas échéant par un mouvement de protestation ". Dans cette perspective, la récurrence des recours à la rue pour imposer la tenue d'élections anticipées s'explique aisément : rien ne saurait garantir aux députés qu'ils mèneront leur mandat à son terme, puisque la confiance peut leur être retirée dès lors qu'il y a défaillance généralisée du système de redistribution clientélaire.

On saisira mieux ce rapport à la légitimité si l'on prend en considération deux variables supplémentaires. En premier lieu, dans un pays qui n'a pas connu au cours de son histoire moderne de tradition aristocratique ni eu l'occasion d'expérimenter les pesanteurs de hiéar-

chies ancrées sur la longue durée, l'homme politique ne se voit pas reconnaître *a priori* une supériorité essentielle. Envoyé " là haut ", dans cette sphère anonyme et lointaine du pouvoir, l'élu n'en reste pas moins un garçon du village lorsqu'il revient parmi les siens. " Le député, explique Dontcho Papazov, maintenant il est au Parlement, mais on n'oublie pas qu'il est du village comme nous. Evidemment, il n'est pas notre égal, mais il n'est pas supérieur non plus. Il a accès au pouvoir ; il doit se tenir la tête haute, prendre un peu ses distances. Mais quand il revient au village, il doit encore être capable de se soûler avec un ami <sup>91</sup>. Le politologue Evgueni Daïnov confirme le propos : " Le député, c'est tout l'inverse du roi. Le roi est différent, et il descend jusqu'à nous. Le député est l'un d'entre nous ; mais il peut faire des choses qui doivent être faites, et dont on n'est pas capable <sup>92</sup>. Et il ne saurait en être autrement parce que l'entrée en politique — c'est là le deuxième facteur — ne lui confère pas une légitimité d'ordre institutionnel.

Qu'on en fasse remonter les origines à la période ottomane ou que l'on y voie, à l'instar de George Schöpflin, une conséquence du système communiste, il est de fait que les Bulgares sont enclins à ne pas démontrer envers l'institution une révérence de principe. Kina Andreeva, membre de l'équipe électorale de l'UFD (Sofia, 23<sup>ème</sup> circonscription), le souligne avec force : " Les Bulgares n'ont pas de respect pour l'institution, pour le pouvoir. Il y a une connotation négative. Mais ils pensent pouvoir en tirer quelque chose <sup>93</sup>. La logique redistributive est en quelque sorte ce qui rend le pouvoir palpable... dans ses effets. Et l'élu est celui qui, donnant au pouvoir la matérialité des prébendes, substantialise le rapport au politique. Il agit comme un intermédiaire entre " là haut " et le commun des citoyens — non comme représentant de l'institution, mais comme celui dont l'aide permettra justement de court-circuiter des canaux institutionnels voués à l'anonymat. En personnalisant le politique, il le fait vivre dans le moment même où il le subvertit. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter la description des requêtes des électeurs par la secrétaire en charge de la permanence UFD de Krasno Selo (23<sup>ème</sup> circonscription, Sofia) : " La plupart viennent avec des demandes personnelles. [...] Le plus souvent, ils viennent parce qu'ils pensent que le député va les aider, leur arranger quelque chose. Un représentant national, les gens pensent qu'il va parler pour eux devant toutes les institutions, au Parlement et

dans les ministères. Le député est celui qui doit les conseiller, leur indiquer avec qui et comment se mettre en contact ”.

Les conditions à remplir pour qu'un homme politique se voie reconnaître une autorité sont alors doubles : il faut, d'un côté, qu'il sache signifier le pouvoir, en porter les signes. “ Dans les villages, les gens veulent que le pouvoir vienne jusqu'à eux, poursuit Dontcho Papazov. Ils veulent savoir que celui d'en haut est venu. Et qu'il porte tous les attributs du pouvoir, la mallette, la cravate. Sinon, ils ne sont pas pris au sérieux. Les gens ne croient pas aux intellectuels. Ce qu'ils veulent voir, c'est l'autorité ”. Dans le même temps, le représentant doit néanmoins savoir recréer une proximité toute personnelle. Ce mode d'interaction politique engendre une instabilité d'autant plus grande du lien représentatif que les électeurs sont peu familiers des rôles et prérogatives de leurs élus. En l'occurrence, l'étude des représentations sociales de la présidence en Bulgarie avait déjà permis d'identifier le décalage existant entre les attentes populaires et les compétences du chef de l'Etat<sup>94</sup>. En dépit d'une lente évolution<sup>95</sup>, les demandes adressées aux représentants continuent d'outrepasser leur domaine de responsabilité. Comme l'explique le député Latchezar Tochev (UFD), “ beaucoup de gens pensent que le député est comme le bey d'une région, mais ce n'est pas vrai. Je ne peux pas décider. A deux ou trois reprises, il y a en qui sont venus pour que je leur trouve du travail. Je ne suis pas un bureau de l'emploi. Ça, je ne peux pas faire. [...] Un jour, est venue la mère d'une fille qui avait des problèmes avec son mari. Elle voulait que j'aille parler avec lui. Les gens ne font pas la différence entre le général (*obsija*) et le particulier (*licnija*) ”. Les obstacles à un apprentissage des rôles politiques sont, on le voit dans cette citation, également d'ordre culturel : tant que la loi continuera d'être pensée sur un mode privatif qui en réserve l'application à ceux-là seuls qui disposent des relations nécessaires, tant que la frontière entre la sphère du public et celle du privé restera ambiguë, il y a peu de chances que la relation représentative se consolide sur la base d'attentes précises, d'obligation spécifiées et de règles du contrôle démocratique clairement établies.

\*  
\* \*

Quel bilan tirer de cette analyse des supports du lien représentatif en Bulgarie postcommuniste ? On s'est appliqué dans cette étude à brosser le portrait d'un pays confronté à un décalage entre les exigences légales et fonctionnelles du passage à la démocratie et la nature des représentations du politique qui informent la mise en œuvre du lien représentatif. Le système socialiste avait l'avantage, dans son arbitraire, de conférer aux interactions politiques un minimum de prévisibilité. L'identité des principaux acteurs y était connue (le Parti) de même que la nature des enjeux (l'appropriation particulière des biens publics en économie de pénurie). La stratification sociale existante était d'autant mieux acceptée que la nomenklatura s'interdisait une consommation ostentatoire qui aurait détruit l'illusion égalitaire du communisme. Ce schéma, l'introduction de la démocratie de marché l'a bouleversé à plus d'un égard. En autorisant une brutale réémergence des clivages sociaux et l'expression corrélative d'un pluralisme politique, elle a mis en question l'aptitude des gens à se penser comme parties d'un tout uni. La réconciliation prébendière des intérêts particuliers et général y est devenue d'autant plus aléatoire que la multiplication des organisations politiques rendait plus difficile l'identification des interlocuteurs pertinents. Dans la mesure où les partis s'employaient par surcroît à construire leur légitimité sur la base d'une revendication exclusive à la défense de l'intérêt commun, la mise en concurrence de ces prétentions à l'universel laissait les citoyens désarmés. A un moment où l'effondrement économique et le démantèlement progressif de l'appareil étatique contraignaient la capacité des élites politiques à contrôler la redistribution des emplois et ressources économiques, les fondements de la relation politique ne pouvaient manquer d'en être ébranlés.

Or le rapport au politique continue parallèlement à être vécu dans un mélange de distance méfiante et d'attentes clientélares. L'homme politique, qui personnifie en un lieu et à un moment donnés le pouvoir, lui ôte un peu de son étrangeté tout en garantissant par sa présence même que les sphères politique et citoyenne resteront hermétiquement séparées. Le lien représentatif repose donc encore sur la ritualisation d'un échange inégalitaire entre l'élu que le suffrage populaire propulse dans la haute sphère de la richesse publique et l'électeur qui se voit promettre le bénéfice d'une partie de ces prébendes. Le moteur

de la relation est ainsi le sentiment d'une obligation asymétrique, d'une part, et la confiance, d'autre part. Faute de pouvoir déchiffrer un système décisionnel complexe, l'électeur s'en remet en effet à un représentant dans l'espoir que celui-ci œuvrera pour son bien. L'interaction politique participe alors d'une nouvelle forme d'arbitraire beaucoup moins ritualisée et prévisible que par le passé. Ne pouvant être contrôlé au quotidien, le représentant ne peut qu'être conspué lorsqu'il se révèle avoir trahi les attentes de ses concitoyens. Ce mode d'interaction est symptomatique de la difficulté qu'il peut y avoir en Bulgarie postcommuniste à appréhender le caractère formel et procédurier de la légitimité en régime démocratique. Ainsi qu'on l'a vu, l'élection ne suffit pas à faire du député le porte-parole légitime de l'Etat. La performance seule peut dire si le représentant s'est " occupé de son peuple " ou a privilégié des intérêts strictement personnels. Comme les événements de janvier 1997 l'ont rappelé, la rupture du lien politique n'est donc jamais exclue.

Pour que disparaisse la menace d'accès récurrents d'antiparlementarisme, il faudrait sans doute qu'interviennent deux changements. En premier lieu, que le citoyen puisse se considérer comme une partie active à la relation représentative. Impliqué dans le jeu en tant qu'acteur autonome et non seulement comme récipiendaire, l'électeur acquerrait la possibilité d'en négocier les conditions. Encore faudrait-il pour cela, en deuxième lieu, qu'il parvienne à une meilleure connaissance des compétences et prérogatives de ses représentants politiques. L'exigence d'un droit de regard sur l'élite dirigeante n'a de sens que si les citoyens sont à même d'identifier les voies de sortie de crise proposées par les différents partis politiques et leur part de responsabilité dans les résultats observés. La Bulgarie actuelle offre plutôt l'image d'un Etat où la soif de contrôle a pour contrepartie un désintérêt pour des politiques publiques que l'on considère comme relevant du ressort des décideurs. Pour citer une dernière fois Dontcho Papazov, " rien n'ira en Bulgarie tant que les gens n'auront pas compris qu'ils peuvent poursuivre l'Etat en justice et qu'ils ont des droits face au pouvoir. A l'heure actuelle, on parle aux gens du droit de critique ; mais jamais personne ne leur a demandé leur avis. Si quelqu'un vient d'en haut et leur dit quelque chose, alors ce sera cela leur opinion "96.

Dans cette perspective, la contestation de l'hiver 1997 a peut-être engendré une prise de conscience. L'échec de la tentative socialiste de reprise en main de l'économie privée par un Etat déliquescant

(1995-1997) a fermé la porte à un éventuel retour en arrière. Il semble également avoir convaincu les Bulgares qu'ils devraient dorénavant s'accommoder du quotidien d'incertitudes et de responsabilités auquel ils avaient espéré se soustraire. Certes, la contestation populaire n'a sans doute pas été le symbole d'une prise en charge citoyenne des destinées bulgares qu'on a bien voulu y voir. Il n'est pas évident non plus qu'elle ait signifié une renonciation aux attentes clientélares. Mais elle aura en tout cas démontré aux élites dirigeantes que leur survie politique dépendait d'une renégociation du lien politique. A quelques mois de l'introduction d'un directoire monétaire du FMI qui impliquait une réduction brutale des subsides publics, celle-ci était de toute façon incontournable. L'ancien ministre des Finances et leader de l'Union des forces démocratiques Ivan Kostov l'a bien compris, qui n'a pas manqué une occasion de souligner les contraintes que le passage sous tutelle de l'organisation monétaire internationale feraient peser sur la gestion politique en Bulgarie. Sous son égide, la campagne électorale de mars-avril 1997 a dès lors été placée sous le signe d'une pédagogie de la réforme et d'un appel à la responsabilisation des citoyens. Il est encore trop tôt pour déterminer quelles en seront les répercussions sur le moyen terme.

Au moyen de ce détour par le cas bulgare, on espère en tout cas avoir réussi à convaincre qu'une analyse des conditions d'ancrage de régimes représentatifs en Europe de l'Est ne saurait faire l'économie d'une plongée dans les représentations que les acteurs sociaux ont des rapports de pouvoir institués en démocratie et des règles du jeu qu'on leur a proposées. Le désaveu subi par les Parlements dans plusieurs pays est-européens et l'apathie des électors postcommunistes ne sauraient trouver une explication indépendamment du sens que revêt pour eux la transaction politique. En la matière, l'établissement d'une ligne de démarcation entre élites politiques et populations apparaît impropre. Car ce lien représentatif que l'on a décrit comme un clientélisme en crise met en présence des acteurs qui partagent bien souvent un même imaginaire du politique. Opposer le rationalisme politique d'élites européanisées à la balkanéité de populations enfermées dans la reproduction des mêmes schémas mentaux semble un peu court. Un exemple ? Il y a quelques mois de cela, à Sofia, un député très en cour faisait visiter à un ami les appartements que sa position lui avait permis de s'attribuer gracieusement. " Que veux-tu, commente-t-il dans un large rire, le pouvoir, ça se consomme ! "

## NOTES

<sup>1</sup> Voir Nadège Ragaru, " La Bulgarie de la contestation : pour en finir avec le communisme ? ", *La Nouvelle Alternative*, mars 1997, pp. 16-22.

<sup>2</sup> Voir, notamment, le commentaire de Vessela Karabakalova et Evgueni Daïnov dans la publication diffusée par le mouvement étudiant pendant les manifestations, *Informacionen Bjuletin* n° 5, 20-01-1997, p.3 et n° 6, 31-01-1997, p.1.

<sup>3</sup> Notion empruntée à P. Favre et O. Filleule, " La manifestation comme indicateur de l'engagement politique ", in Pascal Perrineau (dir.), *L'engagement politique. Déclin ou mutation*, Paris, FNSP, 1994, p. 128.

<sup>4</sup> A l'automne 1990, alors que le Parti socialiste (PSB) venait d'être intronisé par les élections parlementaires de juin, la rue avait déjà contraint les anciens communistes à accepter la formation d'un gouvernement de coalition. Trois ans plus tard, en mai-juin 1993, c'est par de nouvelles manifestations dans la capitale que l'opposition devait tenter d'obtenir, sans succès cette fois, le retrait du président de la République, Jéliou Jeleu, en rupture d'allégeance avec ses anciens alliés UFD. Un nouvel arsenal (manifestations, motion de censure et boycott de l'Assemblée) devait être déployé au printemps 1994 en vue de pousser à la démission le gouvernement Berov. Abandonné par ses alliés du Mouvement des droits et libertés (MDL) et du PSB, L. Berov devait finalement démissionner en septembre.

<sup>5</sup> Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2<sup>ème</sup> éd. 1996, pp. 11-13.

<sup>6</sup> Philippe Braud, " Le problème de la représentation ", in *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 1992, pp. 322-325.

<sup>7</sup> Voir notamment *Du contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion, 1992, p. 51.

<sup>8</sup> Pierre Bourdieu, " La délégation ou le fétichisme politique ", *Actes de la recherche en sciences sociales* n°52/53, juin 1984, p. 49.

<sup>9</sup> Moses Finley, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot, 1976, p. 127.

<sup>10</sup> Philippe Braud, " Le problème de la représentation ", *op. cit.*, p. 322.

<sup>11</sup> Comme le souligne justement P. Braud, parce que la " doxa démocratique produit en permanence du mythologique ", " des notions aussi cruciales que la "représentation", le "débat démocratique", la "décision politique", la satisfaction des citoyens sont entourés d'un halo de déréalité c'est-à-dire traitées sur un mode décalé par rapport à un réalisme objectiviste rigoureux ". *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1991, p. 215.

<sup>12</sup> Pour ne citer que les travaux les plus éminents : Guillermo O'Donnell, Philippe Schmitter et Laurence Whitehead, *Transitions from Authoritarian Rule. Prospects for Democracy*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1986 ; Giuseppe di Palma, *To Craft Democracy*, Berkeley, University of California Press, 1990 ; Samuel Huntington, *The Third Wave : Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, University of Oklahoma Press, 1991 ; Samuel Huntington, " How countries democratize ", *Political Science Quarterly* 106 (4), hiver 1991/1992, pp. 579-616 ; M. Burton, R. Gunther & John Higley, *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, Cambridge, Cambridge UP, 1992.

<sup>13</sup> Dean McSweeney & Clive Tempest, " The political science of democratic transition in Eastern Europe ", *Political Studies* 41, 1993, pp. 408-419.

<sup>14</sup> Dezsö Kovacs & Sally Ward Maggard, " The human face of political, economic, and social change in Eastern Europe ", *East European Quarterly* 27 (3), sept. 1993, pp. 317-345.

<sup>15</sup> Bien qu'ardent défenseur d'une approche élitaire, Paul Lewis lui-même reconnaissait récemment que l'étude des consolidations pouvait supposer l'adoption d'un prisme plus large que celle des transitions *stricto sensu*, dans la mesure où " la démocratie dans la pleine acception du terme est un processus graduel et en profondeur, dont le développement ne peut toujours être pleinement marqué par l'occurrence d'événements formels ". Paul Lewis, " Theories of democratization and patterns of regime change in Eastern Europe ", *Journal of Communist Studies and Transition Politics* 13 (1), mars 1997, p. 21.

<sup>16</sup> Distinguant dans la consolidation trois dimensions — comportementale, attitudinale et constitutionnelle —, Juan Linz et Alfred Stepan attribuent ainsi le label de " consolidés " à des régimes où, " du point de vue des attitudes, une solide majorité de l'opinion publique a la conviction que les procédures et institutions démocratiques constituent le moyen le plus adéquat pour orchestrer la vie collective dans une société semblable à la leur et où le soutien aux alternatives anti-systémiques demeure assez limité ou plus ou moins isolé des forces démocratiques ". Juan Linz & Alfred Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Post-communist Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996, p. 6.

<sup>17</sup> François d'Arcy, Guy Saez, " De la représentation ", dans François d'Arcy (dir.), *La représentation*, Paris, Economica, 1985, pp. 7-8.

<sup>18</sup> Cette distinction recoupe celle proposée par Guy Hermet *et al.* dans leur dictionnaire de science politique. Ils y distinguent la représentation politique comme " processus par lequel les gouvernants se considèrent comme légitimés à parler au nom d'un ensemble plus large et autorisés à décider en son nom " du " résultat de ce processus, c'est-

à-dire l'ensemble de représentants envisagés collectivement". Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum et Philippe Braud, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 247.

<sup>19</sup> La notion de lien représentatif est introduite par Bernard Manin dans son ouvrage de référence sur le gouvernement représentatif (*Principes du gouvernement représentatif*, *op. cit.*). Il en donne la définition suivante : " Le rapport qualitatif entre représentants et représentés (au sens défini au chapitre IV) et le rapport entre les volontés des gouvernés et les décisions des gouvernants " (p. 249). Consacré à l'étude du " caractère aristocratique " de l'élection comme mode de sélection des gouvernants, le chapitre IV insiste sur l'inéluabilité d'une différence qualitative entre dirigeants et dirigés (" Des représentants élus sont nécessairement différents par quelque trait positivement jugé, et donc supérieurs à leurs électeurs ", p. 204). La définition adoptée ici se situe volontairement en retrait par rapport celle de B. Manin dans la mesure où il s'agit, pour cette étude de cas, d'accueillir sans schème analytique préétabli les enseignements tirés de l'établissement de la représentation politique dans un régime postcommuniste.

<sup>20</sup> Sur le rôle des Parlements au cours des transitions d'Europe du Sud, voir Ulrike Liebert & Maurizio Cotta (dir.), *Parliament and Democratic Consolidation in Southern Europe*, Londres, Pinter, 1990 ; Guillermo O'Donnell, " Delegative Democracy ", *Journal of Democracy* 5(1), janv. 1994, pp. 55-69 ; Stéphane Monclaire, " Représentés, représentants et représentations au Brésil ", in Georges Couffignal (dir.), *Réinventer la démocratie. Le défi latino-américain*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, pp. 129-154. Les changements est-européens sont notamment analysés par David Olson & Philip Norton, *The New Parliaments of Central and Eastern Europe*, Londres, Frank Cass, 1996 ; Attila Agh (ed.), *The Emergence of East Central European Parliaments : The First Steps*, Budapest, Hungarian Center of Democratic Studies, 1994 et Thomas F. Remington, *Parliaments in Transition. The New Legislative Politics in the Former USSR and Eastern Europe*, Boulder, Westview Press, 1994. Une perspective institutionnelle plus factuelle est proposée par Stephen Whitefield (dir.), *The New Institutional Architecture of Eastern Europe*, Londres, Saint Martin's Press, 1993.

<sup>21</sup> Pour une analyse des incidences des rapports entre partis politiques et Parlements sur les démocraties émergentes, voir Geoffrey Pridham, " Political parties, parliament and democratic consolidation in Southern Europe : empirical and theoretical perspectives ", in Ulrike Liebert & Maurizio Cotta (dir.), *op. cit.* (note 20), pp. 225-247.

<sup>22</sup> Attila Agh insiste par exemple sur le rôle de la " culturalisation " des élites politiques aux pratiques démocratiques dans l'enceinte de Parlements vus comme forums du débat politique : " The experiences of the first democratic parliaments in East Central Europe ", *Communist and Post-Communist Studies* 28(2), 1995, pp. 203-214.

<sup>23</sup> Cette perspective est notamment adoptée par David Olson et Philip Norton (" Legislatures in democratic transitions ", in *The New Parliaments...*, *op. cit.* note 20, p. 1), qui mesurent la contribution des Parlements à la consolidation démocratique à partir " de la capacité de la législature à avoir une incidence sur les politiques publiques dans un régime établi ". Une telle formulation des enjeux présente l'inconvénient d'ériger en idéal-type une forme particulière de régime démocratique : le parlementarisme.

<sup>24</sup> David Olson et Philip Norton distinguent ainsi trois types de variables conditionnant la capacité des Parlements à exercer une influence indépendante sur la décision politique : l'environnement extérieur, les caractéristiques internes des assemblées et enfin la teneur des politiques qu'elles mettent en œuvre. " Legislatures in democratic transition ", in *The New Parliaments...*, *op. cit.* note 20, pp. 6 et suiv.

<sup>25</sup> Telle est notamment la démarche suivie par Ulrike Liebert, " Parliaments in the consolidation of democracy. A comparative assessment of Southern European experiences ", in Ulrike Liebert & Maurizio Cotta (ed.), *op. cit.* note 20, pp. 249-272.

<sup>26</sup> Voir en particulier la très riche contribution de Gerhard Loewenberg, " The new leadership of Central Europe : the example of the new Hungarian National Assembly ", in Thomas F. Remington (ed.), *op. cit.* note 20, pp. 29-54.

<sup>27</sup> Les analyses des rôles représentatifs procèdent à un déchiffrement du vote parlementaire ou à une mise en perspective des représentations que les nouveaux législateurs ont de leur fonction. Un exemple de la première démarche est fourni par Dominique Arel, " Voting behavior in the Ukrainian Parliament : the language factor ", in Thomas F. Remington (ed.), *op. cit.* note 20, pp. 125-158. La seconde est suivie par Timothy Colton, " Professional engagement and role definition among post-soviet legislators ", dans le même ouvrage, pp. 55-74, ainsi que par David Judge et Gabriella Ilonszki, " Member-constituency linkages in the Hungarian Parliament ", *Legislative Studies Quarterly* 20(2), mai 1995, pp. 161-176.

<sup>28</sup> David Olson est de ceux qui accordent aux assemblées nationales un rôle de premier plan dans la professionnalisation, l'organisation et l'apprentissage des responsabilités politiques par les partis : " Political parties and party systems in regime transformation : inner transition in the new democracies of Central Europe ", *The American Review of Politics* 14, 1993, p. 646.

<sup>29</sup> Les fonctions latentes des Parlements comme instances de légitimation des démocraties sont notamment explorées par John Walke, " Policy demands and system support : the role of the represented ", *British Journal of Political Science* 1, 1971, pp. 271-290 ; Gerhard Loewenberg, " The influence of parliamentary behavior on regime stability : some conceptual clarifications ", *Comparative Politics* 3, 1971, pp. 177-200 et Michael Mezey, *Comparative Legislatures*, Durham, Duke University Press, 1979.

<sup>30</sup> Ulrike Liebert place au troisième rang des fonctions législatives la “ construction du soutien populaire ” (après l'intégration politique et la résolution des conflits). Pour la mesurer, l'auteur s'en remet toutefois à une évaluation par sondage de l'institution jugée “ la plus influente ” par les citoyens. Que la population estime les Parlements influents ou non ne nous renseigne pourtant guère ni sur la légitimité, ni sur la confiance qu'ils accordent à cette institution, ni même sur la façon dont ils évaluent ses performances. Ulrike Liebert, chapitre cité note 25.

<sup>31</sup> Une notable exception peut être trouvée chez Attila Agh (article cité note 22), qui décrit les phénomènes de “ sur-parlementarisation ” et de “ sur-participation ” (prédominance excessive des assemblées et des partis faute d'acteurs alternatifs) intervenus au cours de la transition en Europe centrale. Il y voit une des causes de la désaffection populaire envers des structures de représentation caractérisées par le comportement “ arrogant ” d'une élite plus soucieuse de régler ses conflits internes que de résoudre les problèmes immédiats des citoyens. Il remarque ailleurs (“ Democratic parliamentarism in Hungary : the first Parliament (1990-1994) and the entry of the second Parliament ”, in David Olson & Philip Norton, *op. cit.* note 20, pp. 32 et suiv.) que la publicité des débats parlementaires peut aussi se répercuter négativement sur la légitimité des nouvelles institutions en exhibant les divisions de la classe politique.

<sup>32</sup> Ainsi Krzysztof Jasiewicz reconnaît-il que les Parlements “ sont mal classés dans les sondages d'opinion ”, mais contourne le problème en affirmant que “ jusqu'à présent, [les Parlements] demeurent des points focaux du processus de décision politique, et aucune institution ne pourrait jouer ce rôle à leur place. Même ceux qui les critiquent le plus sévèrement voient en eux des organes indispensables à la démocratie et considèrent celle-ci comme la seule forme de gouvernement viable : les autres formes n'ont-elles pas déjà été essayées, et sans succès ? ”. “ Structures of representation ”, in Stephen White, Judy Batt & Paul Lewis (ed.), *Developments in East European Politics*, Londres, MacMillan, 1993, p. 146.

<sup>33</sup> Pour David Olson et Philip Norton, par exemple, la crédibilité variable des Parlements “ se retrouve dans de nombreux pays occidentaux et peut, comme on l'a établi à propos de ces derniers, être la conséquence d'une insatisfaction vis-à-vis des performances économiques — c'est-à-dire de variables qui échappent largement au contrôle parlementaire ” (“ Parliaments in adolescence ”, in *The New Parliaments...*, *op. cit.* note 20, p. 241).

<sup>34</sup> Cette enquête annuelle porte sur une dizaine de pays de l'ancien bloc communiste. Couvrant les aspects économiques, sociaux et politiques des transitions, elle teste les attitudes par rapport à la représentation en évaluant l'adhésion à une alternative autoritaire, d'une part, et la confiance populaire dans les institutions, d'autre part. Voir notamment Richard Rose & Christian Haerpfer, “ Change and stability in the new democracies barometer. A trend analysis ”, *Studies in Public Policy* n°270, Glasgow, University of Strathclyde, 1996 ; Richard Rose & William Mishler, “ Representation and effective leadership in postcommunist political systems ”, *Studies in Public Policy* n°232, 1994 ; William Mishler & Richard Rose, “ Support for Parliaments and regimes in transitions to

ward democracy in Eastern Europe ”, *Legislative Quarterly Studies* 19(1), 1994, pp. 5-32.

<sup>35</sup> William Mishler & Richard Rose, “ Support for Parliaments... ”, article cité note précédente, p. 9.

<sup>36</sup> On pourrait en effet concevoir que certains électeurs soient favorables à la réduction du nombre de partis sans pour autant souhaiter une suppression des Parlements. Réciproquement, il est possible de vouloir suspendre l'assemblée délibérative tout en favorisant le maintien des structures de médiation politique en dehors de l'enceinte parlementaire.

<sup>37</sup> L'introduction de séries plus longues ne permet d'ailleurs pas de surmonter cet obstacle. Si l'on considère par exemple les fluctuations observées dans le cas bulgare (21% pour la suspension des Parlements et partis politiques en 1991, 28% en 1992, 25% en 1993 et 22% en 1995), on peut y voir tout aussi bien le reflet de la conjoncture politique (avec, à l'automne 1992, le contrecoup de la chute du gouvernement Dimitrov ou, en sens inverse, l'apaisement politique consécutif à l'arrivée au pouvoir d'une majorité stable peu avant la dernière enquête) que la manifestation de tendances lourdes. Voir Richard Rose & Christian Haerpfer, article cité note 34.

<sup>38</sup> Les études s'articulant autour de la “ confiance ” se retrouvent confrontées à des problèmes méthodologiques similaires. Le concept lui-même se révèle d'ailleurs d'un maniement délicat. Chez W. Mishler et R. Rose (“ Trust, distrust and skepticism about institutions of civil society ”, *Studies in Public Policy* n°252, 1995), la confiance est tantôt présentée comme une adhésion en termes de valeurs, qui relève du symbolique ou de l'affectif, tantôt comme une évaluation rationnelle *ex post* des politiques publiques. En revanche, chez Radoslaw Markowski (“ Trust in institutions in East Central Europe at the beginning of transformation ”, in Andreas Bozoki (ed.), *Democratic Legitimacy in Post-Communist Societies*, Budapest, T-Twins, 1994, pp. 196-214), le recours à des indicateurs agrégés prête à la critique. La légitimité des nouveaux régimes, entendue comme “ l'état de conscience flottant qui résulte de l'interaction de différents processus, créant une acceptation généralisée et une confiance dans l'infrastructure institutionnelle de l'Etat, fondée sur la croyance en de justes “règles du jeu politique” ”, est testée à partir de données aussi hétérogènes que la confiance dans les principales institutions, la propension à se joindre à des activités protestataires, l'évaluation de l'avenir proche du pays, la participation aux affaires publiques, le cynisme politique ou l'acceptation du système politique. Se trouvent ainsi traités sur un pied d'égalité aspects socio-cognitifs, mœurs et comportements politiques sans étude préalable de leurs interactions.

<sup>39</sup> Cette perspective est celle de Gerhard Loewenberg, “ The new leadership of Central Europe... ”, chapitre cité note 26.

40 David Judge & Gabriella Ilonszki, "Member-constituency linkages in the Hungarian Parliament", *Legislative Studies Quarterly* 20(2), mai 1995, pp. 161-176.

41 Pour répondre à ces questions, une approche qualitative semble s'imposer. La méthode utilisée par les auteurs (des questionnaires adressés aux parlementaires sur les attentes exprimées par leurs électeurs) ne saurait en effet remplacer les informations de première main obtenues par entretien avec les votants. L'administration de questions à choix multiple ne permet pas, par ailleurs, de statuer sur l'existence d'éventuels conflits d'appartenance (locale, régionale ou partisane) chez les nouveaux députés. La pertinence de la distinction entre *foci* de la représentation (national vs. de circonscription) s'en trouve sévèrement limitée.

42 Voir Geoffrey Pridham & Paul Lewis (ed.), *Rooting Fragile Democracies : Comparing New Party Systems in Southern and Eastern Europe*, Londres, Routledge, 1995. Au sujet des nouveaux systèmes de clivages, Herbert Kitschelt, "Formation of party cleavages in post-communist democracies", *Party Politics* 1(4), 1995, pp. 447-470, et Geoffrey Evans & Stephen Whitefield, "Identifying the bases of party competition in Eastern Europe", *British Journal of Political Science* 23(4), 1993, pp. 521-548. Pour une étude de la consolidation organisationnelle des partis est-européens, Petr Kopecky, "Developing party organizations in East-Central Europe", *Party Politics* 1(4), 1995, pp. 515-534. Enfin, John Ishiyama ("Communist parties in transition : structures, leaders, and processes of democratization in Eastern Europe", *Comparative Politics* 27, 1995, pp. 147-166) offre un bon aperçu des défis auxquels sont confrontés les anciens partis uniques.

43 Lena Kolarska-Bobinska, "Social interests and their political representation : Poland in transition", *op. cit.*, p. 109.

44 Ainsi, pour Tom Gallagher, "l'accent placé sur l'homogénéité sociale pendant la période communiste dans les Balkans a bloqué l'émergence de groupes d'intérêts sur une échelle semblable à celle observable en Pologne ou en Hongrie, et les effets s'en sont inévitablement ressentis lorsqu'a été introduit le multipartisme politique" ("Democracy in the Balkans : Challenges and prospects", *Democratization* 2(3), aut. 1995, p. 349).

45 Michael Waller, "Groups, interests, and political aggregation in East Central Europe", *Journal of Communist Studies* 8(1), mars 1992, p. 134.

46 Attila Agh, "From nomenclatura to clientura : the emergence of new political elites in East Central Europe", in Geoffrey Pridham & Paul Lewis (ed.), *Rooting Fragile Democracies : Comparing New Party Systems in Southern and Eastern Europe*, Londres, Routledge, 1995, pp. 44-68.

47 Herbert Kitschelt définit ainsi trois modèles de partis (programmatiques, clientéaires ou charismatiques) dont les chances de développement en Europe de l'Est varient selon les traditions politiques d'avant-guerre, la nature du régime communiste et les modes de transition à la démocratie. Les Etats ayant connu une modernisation tardive et un système "patrimonial communiste" sont selon Kitschelt les moins bien équipés pour mener à bien le processus de dépersonnalisation des rapports politiques nécessaire à l'émergence de partis programmatiques érigés en archétype démocratique ("Formation of party cleavages...", article cité note 42).

48 Peter Mair, "What is different about post-communist party systems ?", *Studies in Public Policy* n°259, 1996, pp. 7-9.

49 Claus Offe, "Capitalism and democracy by design ? Democratic theory facing the triple transition in East-Central Europe", *Social Research* 59(4), 1991, pp. 865-892.

50 Voir Paul Lewis, "Theories of democratization and patterns of regime change in Eastern Europe", *Journal of Communist Studies and Transition Politics* 13(1), mars 1997, pp. 4-26.

51 Cet argument est développé par Peter Mair, "What is different...", article cité note 48, p. 10.

52 Nombreux sont les auteurs qui ont mis l'accent sur la contribution du socialisme à la personnalisation des rapports politiques. Voir notamment Gerd Meyer, "Democratic legitimacy in postcommunist societies : concepts and problems", in Andreas Bozoki (ed.), *Democratic Legitimacy in Postcommunist Societies*, Budapest, T-Twins, 1994, pp. 24-25 ; Matthew Wyman, Stephen White, Bill Miller & Paul Heywood, "The Place of "Party" in postcommunist Europe", *Party Politics* 1(4), 1995, pp. 535-548 et Grigori Golosov, "Russian political parties and the "Bosses"", *Party Politics* 3(1), 1997, pp. 5-21.

53 George Schöpflin, *Politics in Eastern Europe, 1945-1992*, Londres, Blackwell, 1993, p. 274.

54 Le propos appelle toutefois deux nuances. Tout d'abord, il est bien évident que les élections législatives, en particulier lorsqu'elles sont organisées à la proportionnelle par listes, tendent à valoriser les loyautés partisans ; le facteur personnel interviendra de façon plus ostensible au moment de l'élection du maire ou du chef de l'Etat. Ensuite, les deux logiques (partisanes et personnelles) ne sont pas nécessairement exclusives. Il est possible, tout en privilégiant ses affiliations politiques au moment du vote, de continuer à penser le rapport avec les élus sur un mode qui subordonne les règles de fonctionnement institutionnelles à des principes d'amitié ou de relations personnelles.

<sup>55</sup> Une présentation des institutions établies après 1989 en Bulgarie peut être trouvée dans Richard Crampton, "Bulgaria", in Stephen Whitefield, *The New Institutional Architecture of Eastern Europe*, New York, Saint Martin's Press, 1993, pp. 14-33.

<sup>56</sup> L'article 1 alinéa 1 de la Constitution de 1991 pose que "La Bulgarie est une république à régime parlementaire". L'alinéa 2 précise que "tout le pouvoir émane du peuple. Le peuple exerce ce pouvoir directement et par les organes prévus dans la présente Constitution". *Constitution de la République de Bulgarie adoptée par la Grande Assemblée nationale le 12 juillet 1991* (version française), Sofia Presse, p. 5.

<sup>57</sup> Cette étrangeté résulte de la préservation, dans la définition de la fonction présidentielle, de compétences négociées lors de la Table ronde de 1990, à un moment où les socialistes pensaient faire de la présidence le garant de leur influence politique. Ils s'étaient faits à l'époque les avocats de l'élection directe. Après la diffusion d'une cassette vidéo où le Président socialiste, Petar Mladenov, était filmé prônant le recours à la méthode forte pour mettre un terme à la contestation populaire le 14 décembre 1989, l'ancien dissident Jeliou Jeleu était élu par l'Assemblée le 1<sup>er</sup> août 1990, contraignant le PSB à reconsidérer les équilibres institutionnels envisagés au début de l'année. Le Président bulgare jouit néanmoins d'attributions non négligeables. En matière législative, il dispose ainsi d'un veto temporaire qui peut être contourné par un vote à la majorité absolue (art.101, al.1 et 2). En tant que chef des armées (art.100, al.1) et président du Conseil de sécurité nationale (art.100, al.3), le Président possède également des prérogatives notables dans le domaine de la défense. Dans la classification des présidences est-européennes établie par James MacGregor, le chef de l'Etat bulgare occupe la cinquième place (sur quatorze) en termes d'influence (James MacGregor, "The presidency in East Central Europe", *RFE/RL Research Report* 3(2), 14-01-1994, pp. 23-31). Pour un détail des compétences présidentielles négociées en 1990, voir Rada Nikolaev, "Bulgaria's new vice president", *RFE/RL Report on Eastern Europe*, 17-08-1990, pp. 1-6. Les enjeux relatifs à la définition de la présidence sont analysés par Ivan Krastev, "Konstitucijata kato politicheska istorija", *Parlamentarna demokracija* 5/1997, pp. 14-20.

<sup>58</sup> L'ancien président Jeliou Jeleu (1990-1996) est l'un de ceux qui ont pris fait et cause pour le régime présidentiel. La fin de son mandat a été caractérisée par une active campagne en faveur d'une réforme de la Constitution. J. Jeleu y voyait notamment un moyen pour responsabiliser le personnel politique en introduisant une plus grande transparence dans la décision politique concentrée entre les mains d'un seul. On rencontrera un argument très proche dans les entretiens sur les représentations sociales du politique en Bulgarie. Voir notamment Jeliou Jeleu, "V kakvo uspjah, v kakvo ne uspjah i zaso", *Demokrateski Pregled* 10-1996/print. 1997, pp. 17-22, ainsi que le débat sur la fonction présidentielle rapporté dans "Konstitucijata, za i protiv promjanata i", *Demokrateski Pregled* été 1997, pp. 40-46.

<sup>59</sup> Le débat sur la Constitution s'est déroulé alors que l'opposition démocratique menait campagne pour l'organisation d'élections parlementaires anticipées. Elle craignait notamment que le texte constitutionnel ne porte trop ostensiblement le sceau du Parti socialiste bulgare. L'Union des forces démocratiques devait connaître sur cette question sa première scission, 39 députés décidant de boycotter les travaux de la Grande Assemblée nationale. La Constitution a été finalement adoptée par 309 voix sur 400. Pour plus de détails, voir Kjell Engelbrekt, "The Grand National Assembly to adopt a new constitution", *RFE/RL Report on Eastern Europe* 19-04-1991, pp. 5-8 ; Rada Nikolaev, "The public debate over restoring the monarchy", *RFE/RL Report on Eastern Europe* 05-07-1991, pp. 1-5. Voir aussi Christophe Chiclet, "La Bulgarie en 1991. L'année politique : la lente mise à l'écart de la nomenklatura", in Edith Lhomel (dir.), *L'Europe centrale et orientale. Conflits, incertitudes et restructurations*, Paris, La Documentation française, 1992, pp. 95-101.

<sup>60</sup> Voir Stefan Stoitchev, *Izbratelno zakonodatelstvo i izbori v periodi na prehoda kam demokracija. Kriticen analiz*, Sofia, Presses Universitaires Kliment Ohridski, 1992, pp. 20-21.

<sup>61</sup> Les premières élections démocratiques organisées en juin 1990 ont été conduites dans le cadre d'un système électoral mixte, 200 députés (sur les 400 que devait compter la Constituante) étant élus au suffrage majoritaire à deux tours et 200 à la proportionnelle par listes avec un seuil de 4%. Convenu lors de la Table ronde, ce mode de scrutin représentait un compromis entre les socialistes (favorables au scrutin majoritaire) et une opposition démocratique à qui la proportionnelle donnait de plus grandes chances de succès. Voir Stefan Stoitchev, *op. cit.* note précédente, pp. 17-98.

<sup>62</sup> L'article 41, alinéa 2 de la loi électorale stipule ainsi que "les listes de candidats dans les circonscriptions électorales sont préparées et proposées pour enregistrement par les directions des partis et coalitions". L'article 43, alinéa 2 précise par ailleurs que "les partis et coalitions déterminent l'ordre des candidatures sur la liste de candidats".

<sup>63</sup> En vue de réduire l'emprise des partis sur la sélection du personnel politique, la loi autorise les candidatures indépendantes (art.41, al.5). Elle y pose néanmoins des conditions très restrictives (telle la nécessité de réunir 2 000 signatures alors qu'il n'en faut que 50 pour faire enregistrer un parti...). 17 candidats indépendants se sont présentés aux élections de 1991, dont aucun n'a été élu. Ils n'étaient plus que 10 en avril 1997 pour un résultat identique. L'un des membres de la Commission électorale nationale de 1991 a fait part de ses réserves à ce sujet : Dimitar Sepetliev, *Tehnologija za izborite na narodni predstaviteli*, Sofia, 1994, pp. 16-20.

<sup>64</sup> Conseil exécutif national de l'UFD, *Matériaux relatifs à la préparation des candidats au poste de représentants nationaux et à leur campagne électorale*, Sofia, 1997, p. 26.

65 Voté par la majorité socialiste, cet amendement a fait l'objet d'un veto présidentiel. L'Assemblée, dissoute en vertu de l'accord du 4 février portant résolution de la crise politique, n'a pas eu le temps de le faire passer à la majorité absolue. La réforme aurait profité au Parti socialiste bulgare (PSB) en drainant vers de petits partis des voix destinées à l'opposition démocratique.

66 Voir Dimitar Sepetliev, *op. cit.* note 63, pp. 36-43. La méthode d'Hondt est par ailleurs décrite dans Emilia Droumeva, *Izborni sistemi, Balgarija 1990-1991*, Sofia, Balgarsko Sdruzenie za cestni izbori i grazdanski prava, 1993, pp. 34-42.

67 Dobrin Kanev, "Za perspektivite na konsolidacija na demokracijata v Balgarija", *Politiceski izsledvanija* 5(3), 1995, p. 241.

68 Pour n'en citer que deux exemples, on rappellera que la précédente Assemblée nationale (1994-1997), qui avait commencé son mandat avec trois groupes parlementaires, l'a fini avec six. Par ailleurs, début 1997 l'intégrité de l'UAPB d'Anastazia Mozer a été de nouveau mise en question, après que la fraction dissidente de Gueorgui Pintchev s'est vu reconnaître par les tribunaux la légitimité de sa revendication de diriger l'organisation.

69 Cherchant à tester l'applicabilité du modèle "programmatique" aux partis bulgares, tchèques, hongrois et polonais, Herbert Kitschelt montre qu'en 1995 la Bulgarie est le pays où les prises de position des partis sur des questions de politique économique et sociale concrète (régulation étatique de l'économie, privatisation, aide sociale...) présentent le moins de cohérence inter- et intrapartisan ("Party systems in East Central Europe. Consolidation or fluidity?"), *Studies in Public Policies* n°241, Glasgow, 1995.

70 Comme le faisait remarquer la sociologue bulgare Borianna Dimitrova, "le calcul de variables telles que la fidélité partisane en Bulgarie n'a pas de sens. Tout change en permanence, les partis, leurs noms, leurs dirigeants" (entretien, Sofia, 24-09-1997).

71 La trajectoire des anciens communistes bulgares est analysée dans Marta Touyko-va, "La stratégie de survie du Parti socialiste bulgare", *Les Etudes du CERI* n°31, sept. 1997.

72 Ces efforts ne devaient pas empêcher le détachement progressif de la gauche de l'UFD. La consolidation idéologique de l'opposition a cependant eu lieu dans un climat de psychodrame mêlant exclusions autoritaires et querelles de personnes.

73 Voir Luan Troxel, "Socialist persistence in the Bulgarian elections of 1990-1991", *East European Quarterly* 26(4), 1993, pp. 407-430.

74 Rempportées par les Forces démocratiques unies (une coalition rassemblant l'UFD, l'UP et le Parti social-démocrate de Petar Dertliev) avec 52,26% des voix, les élections d'avril 1997 marquent l'affaiblissement de cette dichotomie. La campagne électorale de l'opposition démocratique s'est articulée autour d'un appel à l'unité nationale en faveur de réformes radicales qui a eu pour effet de reléguer l'opposition entre communistes et anticommunistes au second plan.

75 L'éclatement de la gauche bulgare devrait permettre aux anciens communistes de se recentrer vers la défense de leur électorat "dur", les perdants de l'économie de marché. Il est trop tôt pour prédire l'avenir politique de l'Eurogauche, qui a obtenu 14 sièges (5,5% des voix) à ces élections d'avril 1997. Selon une étude réalisée à Sofia du 17 au 23 février 1997, son électorat présenterait le profil suivant : les femmes y sont sur-représentées (66,5%), de même que les plus de 60 ans (40,7%) et les 31-40 ans (23,1%). le plus grand nombre de sympathisants se trouve chez les ouvriers (45,9%) et les retraités (45,1%). Tatiana Boroudjieva et Borislav Vilarov, "38-oto narodno sabranie : Evrolevicata disa vav vrata na BCP", *Evrolevica* 3, 08-03-1997, pp. 4-5.

76 Dès 1991, une enquête de géographie électorale conduite par l'Institut Gallup de Sofia met ces tendances en évidence : Jacques Capdevielle, Henri Rey et Antony Todorov, "Bulgarie : la difficile construction d'un système partisan pluraliste", *Cahiers internationaux de sociologie* 96, 1994, pp. 191-211. Voir aussi Antony Todorov *et al.*, *Balgarskite izbori, 1990-1996. Rezultati, analizi, tendencii*, Sofia, Izdatelstvo Demokratichni Tradicii-Demetra, 1997.

77 Précisons qu'il s'agit de pourcentages des suffrages exprimés. La Bulgarie connaît en effet depuis 1990 une chute continue du taux de participation aux élections parlementaires. De 90,5% aux premières législatives, celui-ci est tombé à 83,9% en 1991, 75,2% en 1994 et 65% en 1997. Antony Todorov, "Mobilnite izbirateli", in Antony Todorov *et al.*, *op.cit.* note précédente, pp. 62-68.

78 En matière de profilage des identités partisans, certains indicateurs pointent parallèlement vers une progressive rationalisation de la vie politique bulgare. Rappelons ainsi que, le 15 février 1997, la coalition UFD a adopté le statut de parti uni et confirmé son appartenance idéologique de "centre-droit". Au même moment, l'éclatement du Parti socialiste bulgare ouvrait la voie à une restructuration du spectre politique de gauche. Pendant la campagne électorale de mars/avril 1997, on a également pu noter un retour au concret et une discussion plus pointue des politiques économiques proposées. Ces changements demeurent néanmoins trop timides pour affecter les attitudes prévalant dans le corps électoral.

79 La sociologue bulgare Liliانا Deyanova a proposé une analyse très fine de ces jeux sur la mémoire collective dans "The battles for the mausoleums. Traumatic places of the collective memory", Sofia, 22 p., 1996, non publié.

<sup>80</sup> La constance de ces résultats sur moyenne période incite à y voir un indicateur de la popularité de l'institution parlementaire en tant que telle. Les remarques épistémologiques faites plus haut concernant le maniement des statistiques de soutien au Parlement n'en restent pas moins valables.

**Confiance dans la 37 Assemblée  
(janvier 1995 à février 1997, de deux mois en deux mois)**

	01	03	05	07	09	11	01	03	05	07	09	11	01	02
	95	95	95	95	95	95	96	96	96	96	96	96	97	97
oui	30	29	27	26	23	32	28	27	18	15	13	12	9	6
non	44	50	51	53	55	48	52	54	62	68	70	70	77	81

NB : Les élections ont eu lieu en décembre 1994 et en avril 1997. Les statistiques s'arrêtent en février 1997, date de la dissolution du Parlement.

Source: BBSS Gallup International, *Political and Economic Index, Public Opinion in Bulgaria*, Sofia, 1996, p.18 ; BBSS Gallup International, *Political and Economic Index, Public Opinion in Bulgaria*, Sofia, 1997, p.23, et BBSS Gallup International, *Political and Economic Index*, fév. 1997, p.8.

<sup>81</sup> Cette remarque est celle d'un couple de quinquagénaires sofiotes, interviewé sur la place Nevski au soir des événements.

<sup>82</sup> Pour un bilan du travail de l'Assemblée nationale en Bulgarie depuis 1990, voir Gueorgui Karasimeonov, "The legislature in post-communist Bulgaria", in David Olson & Philip Norton, *op. cit.* note 20, pp. 40-59.

<sup>83</sup> Cette citation ainsi que les suivantes proviennent d'une enquête qualitative conduite par entretiens semi-directifs sur les représentations sociales du politique dans une dizaine de villes et villages de Bulgarie, en novembre 1996-janvier 1997.

<sup>84</sup> Entretien, Sofia, 18-06-1997.

<sup>85</sup> Selon une enquête de l'institut de sondage GFK-Bulgarie conduite en 1995, 46% des Bulgares considèrent que l'entrée en politique constitue un moyen pour "gagner de l'argent" et 27% qu'elle sert à faire carrière. Qui plus est, 47% des interviewés déclarent qu'ils ne laisseraient pas leurs enfants se consacrer à la politique. Résultats cités dans Evgueni Daïnov & Vassil Garnizov, "Grazdani, Cennosti i institucii na vlastta", in Evgueni Daïnov *et al.*, *Vlast, Grazdani, politici. Konflikte na balgarskoto obcestvo*, Sofia, Centre de pratiques sociales, 1997, pp. 157-158.

<sup>86</sup> Au moment où la Bulgarie acquiert son indépendance en 1878, le pays se caractérise par une structure sociale relativement égalitaire, constituée pour l'essentiel de petits paysans. Pour plus de détails sur cette époque, voir Richard Crampton, *A Short History of Modern Bulgaria, 1878-1918*, Cambridge, Cambridge UP, 1987, pp. 71-81.

<sup>87</sup> L'étude de l'Université de Strathclyde avait permis d'identifier en Bulgarie la présence d'un fort courant politique favorable à la suspension du Parlement et à son remplacement par une autorité dictatoriale. Interrogés sur la question de savoir s'ils jugeaient préférable "de se débarrasser du Parlement et des élections et d'avoir un leader fort qui sache décider les choses rapidement", ils étaient encore 22% à répondre par l'affirmative en novembre 1995 (contre 66% en décembre 1992 et 45% en décembre 1993). Voir Richard Rose & Christian Haerpfer, *Change and Stability in the New Democracies Barometers. A Trend Analysis*, Glasgow, Center for the Study of Public Policy, University of Strathclyde, 1996, pp. 36-37.

<sup>88</sup> Observation participante de la campagne de l'UFD à Sofia (23<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> circonscriptions) en mars-avril 1997.

<sup>89</sup> Chiffres cités dans Evgueni Daïnov et Vassil Garnizov, chapitre cité note 85, p. 157.

<sup>90</sup> *ibid.*, p.154.

<sup>91</sup> Entretien, Sofia, 18-11-1997.

<sup>92</sup> Entretien, Sofia, 19-11-1997.

<sup>93</sup> Entretien, Sofia, 21-11-1997.

<sup>94</sup> Nadège Ragaru, "The images of the President in Bulgaria : investigating the relationships between leaders and followers", in Ivaylo Ditchchev (ed.), *Balkan Transition*, Sofia, AC-CESS/BCN, 1997, pp.51-67.

<sup>95</sup> Ainsi pour Mariana Drencka, responsable des programmes de l'Association pour des élections libres et honnêtes, "en 1991, les gens voulaient davantage du Parlement. Ils en attendaient des actes qui dépendent en fait des mairies. Maintenant on commence à comprendre qu'il faut plutôt aller voir les maires. Depuis 1996, le pouvoir local est plus important". Entretien, Sofia, 23-11-97.

<sup>96</sup> Entretien cité note 91.